



**SUD BASKET BALL**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
1ER JUILLET 2023  
DRAGUIGNAN**

**Saison 2022-2023**



**COMPTE RENDU**

*Nos soutiens :*

**RÉGION  
SUD**



PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



**AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**



**FFBB**



**SUD**  
BASKET BALL

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023



**Ville de Draguignan**



**2022**  
**2023**





# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - Ordre du jour Saison 2022-2023 - Samedi 1er juillet 2023 - DRAGUIGNAN**

- Accueil des délégués des associations, émargements
- Rapports de la Commission de vérification des pouvoirs par Claudie DELPOUX (AGO, élection délégués)
- Validation de la consultation à distance des clubs à des fins de nomination d'un commissaire aux comptes (CAC)
- Validation des nouveaux statuts de la Ligue Sud Basket Ball

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - Ordre du jour Saison 2022-2023 - Samedi 1er juillet 2023 - DRAGUIGNAN**

- Présentation des personnalités et invités
- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Allocution de la Vice-Présidente du club DRAGUIGNAN UNION CLUB, MME Corinne JERONE
- Allocution de M. François GIBAUD, 4ème Adjoint de la Ville de Draguignan, en charge des finances, représentant M. le Maire M. Richard STRAMBIO
- Allocutions des personnalités présentes
- Allocution du Président de la Ligue SUD BASKET BALL, M. Jean-Pierre BRUYERE
- Adoption du PV de l'assemblée générale ordinaire du samedi 25 juin 2022 à Avignon
- Présentation du Rapport Moral 2022-2023 par le Secrétaire Général M. Arnaud PETITBOULANGER
- Mise au vote du Rapport Moral 2022-2023
- Présentation du Rapport Financier 2022-2023 par le Trésorier Général M. Cyrille NERIN
- Rapport du Commissaire aux Comptes, M. Christophe GOIRAND
- Mise au vote du Rapport Financier 2022-2023 et affectation du résultat
- Présentation du Budget Prévisionnel 2023-2024 par le Trésorier Général M. Cyrille NERIN
- Mise au vote du Budget Prévisionnel 2023-2024
- Election des délégués de la Ligue Sud Basket Ball pour l'AG de la FFBB du 14/10/2023 et toute la saison 2023-2024
- Proclamation des résultats de l'élection des délégués
- Intervention du représentant de la FFBB, M. Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général
- Remise des labels club formateur, labels démarche citoyenne, titres, récompenses et distinctions honorifiques, Académie
- Allocution de clôture

**OUVERTURE DE JEAN-PIERRE BRUYERE  
PRESIDENT DE LA LIGUE SUD BASKET BALL  
ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2022-2023  
DRAGUIGNAN 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023**

Mesdames, Messieurs,

Lors de cette saison 2022-2023, plusieurs personnes de notre famille basket de Provence-Alpes-Côte d'Azur nous ont quittés, parfois dans la jeunesse de l'âge. A l'entame de cette réunion, je souhaite que nous puissions leur rendre hommage, leur témoigner tout notre respect et se souvenir de tout ce qu'ils ont donné pour notre sport.

Parmi les personnes disparues au cours de la saison, je veux citer :

- **Lisa CHAUVIN**, Laragne Sports Basket, ancienne pôliste d'Aix, 33 ans
- **Sergueï TACHTCHIAN**, ancien joueur et coach
- **Frédéric BOERO**, OTM Monaco BA
- **Bernadette GIL**, dit Babet, OTM Sorgues BC
- **Jacques FROMANGER**, ancien Président AS Arcois et Draguignan UC
- **Patrick CLAUDEL**, fidèle supporter et figure du Pays Salonais Basket 13
- **Gilbert LEREBOURS**, bénévole des Sharks d'Antibes
- **Sœur** de Claudine CARADONNA
- **Sœur** de Yves CRESPIE
- **Jean FORNO**, ancien Pdt de la Ligue de Provence, membre du Conseil d'Honneur de la FFBB
- **Michel MASSON**, dirigeant AS Rognac, 55 ans
- **Djamel BENRAMDANE**, entraîneur Golgoths 13, 40 ans
- **Jeanine MARTIN**, ancienne joueuse CS Toulon, internationale à 100 reprises en EdF
- **Mère** de Ludovic VLASIC
- **Ugo POLLARD**, jeune joueur fervent de 3x3 à l'âge de 14 ans, Olympique Antibes

En leur mémoire et pour tous nos amis disparus, je vous demanderais une minute de silence et de recueillement.

- minute de silence -

Je vous remercie.

## PRESENTATION DES PERSONNALITES ET INVITES

- M. François GIBAUD, 4<sup>ème</sup> Adjoint de la Ville de Draguignan, en charge des finances, représentant M. le Maire M. Richard STRAMBIO
- MME Corinne JERONE, Vice-Présidente du club de Draguignan Union Club
- M. Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB
- M. Yves CRESPIAN, Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Ligue
- M. Patrick COLLETTE, Président du Comité Départemental du Var
- M. Christophe ZUCCONI, Président du Comité Départemental de Vaucluse
- M. Arnaud PETITBOULANGER, Secrétaire Général de la Ligue Sud Basket Ball
- M. Cyrille NERIN, Trésorier Général de la Ligue
- M. Christophe GOIRAND, Commissaire aux Comptes

Excusé(e)s :

- MME Frédérique PRUDHOMME, Présidente du Comité Départemental des Bouches-du-Rhône
- M. Franck MONTAGNON, Président du Comité Départemental des Alpes du Sud
- M. Hervé LIBERMAN, Conseiller Régional Région Sud en charge des Sports, Président du CROS Région Sud



**RAPPORT DE VERIFICATION DES POUVOIRS**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE**  
**1<sup>er</sup> JUILLET 2023 - DRAGUIGNAN**



**PROCES VERBAL**

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs concernant l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Draguignan.

Madame Claudie DELPOUX

Informe la Présidence de l'Assemblée, que le nombre d'associations, régulièrement affiliées à la Ligue SUD BASKET BALL pour la saison 2022-2023, est de :

177 clubs décomptés représentant un total de : **31 935 voix**

Le quorum exigible est égal à :  $(31935 : 2) + 1 =$  **15 969 voix**

Conformément aux dispositions des statuts, pour la validité des votes, les représentants présents des associations sportives membres doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié plus une de la totalité des voix dont disposent les associations sportives.

*Nota : En application des dispositions réglementaires, les clubs qui n'avaient pas apuré leur dette envers les Trésoreries Départementale, Régionale ou Nationale, ont été suspendus de leurs droits de participation aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale. Ils encourent, en outre, des sanctions sportives et financières.*

Chargé(e)s de constater la présence des clubs, de vérifier les "pouvoirs" après avoir requis les avis favorables de la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL, la Commission a fait les constats suivants :

- 1) ..... Clubs pour ....., sont réputés absents (y compris les pouvoirs irrecevables) → **VOIR LISTE**
- 2) .....0..... Clubs pour ....., n'ont pas reçu l'aval de la Trésorerie (dettes non soldées)
- 3) Tous les Clubs présents sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale, sauf ceux dénombrés ci-dessus en 1) et 2).

Soit à décompter :

- Nombre de Clubs présents à l'AG et qualifiés : **114 Clubs**

- Nombre de Voix attribuées, vérifiées et validées : **26 197 Voix**

Le quorum exigé de **15 969 voix** **EST** ~~**N'EST PAS**~~ atteint (rayer la mention inutile)

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux remis à la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL. Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre de licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la Trésorerie.

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur délégué lors de leur enregistrement par la Commission d'Accueil.

Claudie DELPOUX  
Présidente de la Commission Electorale SUD BASKET BALL

**RAPPORT DE VERIFICATION DES POUVOIRS**  
**ELECTION DES DELEGUES**  
**1<sup>er</sup> JUILLET 2023 - DRAGUIGNAN**

**PROCES VERBAL**

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs concernant l'élection des délégués de la ligue SUD BASKET BALL pour représentation à l'AG FFBB du Puy-du-Fou et toute la saison 2023-2024.

Madame Claudie DELPOUX

Informe la Présidence de l'Assemblée, que le nombre d'associations, régulièrement affiliées à la Ligue SUD BASKET BALL pour la saison 2022-2023 ayant droit de vote à l'élection des délégués, est de :

25 clubs décomptés représentant un total de : **8 372 voix**

Le quorum exigible est égal à :  $(8372 : 2) + 1 =$  **4 187 voix**

Conformément aux dispositions des statuts, pour la validité des votes, les représentants présents des associations sportives membres doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié plus une de la totalité des voix dont disposent les associations sportives.

*Nota : En application des dispositions règlementaires, les clubs qui n'avaient pas apuré leur dette envers les Trésoreries Départementale, Régionale ou Nationale, ont été suspendus de leurs droits de participation aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale. Ils encourent, en outre, des sanctions sportives et financières.*

Chargé(e)s de constater la présence des clubs, de vérifier les "pouvoirs" après avoir requis les avis favorables de la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL, la Commission a fait les constats suivants :

- 1) .....0..... Clubs pour ....., sont réputés absents (y compris les pouvoirs irrecevables)
- 2) .....0..... Clubs pour ....., n'ont pas reçu l'aval de la Trésorerie (dettes non soldées)
- 3) Tous les Clubs présents sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale, sauf ceux dénombrés ci-dessus en 1) et 2).

Soit à décompter :

- Nombre de Clubs présents à l'AG et qualifiés : **25 Clubs**

- Nombre de Voix attribuées, vérifiées et validées : **8 372 Voix**

Le quorum exigé de **4 187 voix** **EST** ~~**N'EST PAS**~~ atteint (rayer la mention inutile)

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux remis à la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL. Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre de licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la Trésorerie.

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur délégué lors de leur enregistrement par la Commission d'Accueil.

Claudie DELPOUX  
Présidente de la Commission Electorale SUD BASKET BALL



## DETAIL DES DELEGUES PRESENTS DES ASSOCIATIONS ASSEMBLEE GENERALE 1<sup>er</sup> JUILLET 2023 - DRAGUIGNAN

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0405104 - US CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	23			0
SUD0405106 - HAUTE PROVENCE BASKET	376	Jean-Claude ROLDAN	X	376
SUD0405107 - US SEYNE LES ALPES	53			0
SUD0405108 - BC VALENSOLAIS	17			0
SUD0405111 - ENTENTE RIEZOISE DE BASKET	3			0
SUD0405112 - SISTERON BC	35			0
SUD0405113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	190	Sebastien ROTSCHEK	X	190
SUD0405114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE	95			0
SUD0405116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER	7			0
SUD0405202 - BRIANCON BASKET BALL	131	Christophe BUIROD	X	131
SUD0405204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05	234	Cyril BROCHET	X	234
SUD0405206 - LARAGNE SPORTS BASKET	49			0
SUD0405208 - US VEYNES SNCF SECTION BASKET-B.	44			0
SUD0405209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	53			0
SUD0405210 - BASKETBALL EMBRUNAIS	57			0
SUD0405215 - BATIE BASKET CLUB	109	Georges PALAMOUDIAN	X	109
SUD0006002 - EVEIL DE NICE	17			0
SUD0006003 - ES VILLENEUVE LOUBET BASKET	227	Jean-Pierre WOLFF	X	227
SUD0006004 - BASKET CLUB DES BAOUS	229	Régis JACQUET	X	229
SUD0006006 - AS MONACO BASKET	491	Claudine CARADONNA	X	491
SUD0006007 - US GRASSOISE	345	Olivier TRONCHON	X	345
SUD0006008 - AC GOLFE JUAN VALLAURIS	300	Hervé CHABERT	X	300
SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	394	Maya CACHEMIRE	X	394
SUD0006010 - BASKET AZUR CLUB	138	Julien GREGORI	X	138
SUD0006012 - OL. ANTIBES BASKET AMA	614	Jean-Marc CASABO	X	614
SUD0006013 - RAZORBACKS COLOMARS BASKET	46			0
SUD0006015 - CLUB TENNIS ET BASKETBALL NICE	224			0
SUD0006016 - BASKET CLUB VAL DE SIAGNE	25	Yves CRESPIN	X	25
SUD0006017 - US CAGNES SUR MER	273	Franck LEVIEUX	X	273
SUD0006018 - MENTON BASKET CLUB	190	Robert ZUTTON	X	190
SUD0006020 - LE CANNET COTE D'AZUR BASKET	332	Yves CRESPIN	X	332
SUD0006021 - VENCE BASKET CLUB	305	Jean-Marc PASQUET	X	305
SUD0006022 - ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET	280	Pierrette MANAS-DURAN	X	280
SUD0006023 - TRINITE SPORTS PAILLON	339	Fabienne PISSARELLO	X	339
SUD0006025 - PALM 3X3	1			0
SUD0006026 - ETOILE SAINT BARTHELEMY NICE BASKET	320	Catherine RICARD	X	320
SUD0006028 - GSE METROPOLITAINS DE NICE	245			0
SUD0006029 - AS SAPEURS POMPIERS DE NICE	4	Chantal JULIEN	X	4
SUD0006030 - SPORTS ET LOISIRS MOUGINOIS BASKET	198	Eric SCACCIA	X	198
SUD0006031 - COV VALBONNE	117	Ghislain FOUILLEN	X	117
SUD0006032 - OLYMPIQUE CARROS BASKET BALL	348	Philippe AGOSTINI	X	348
SUD0006033 - SAINT PAUL LA COLLE OLYMPIQUE CB	145			0
SUD0006035 - UNION SPORTIVE SOPHIA BASKET	287	Florence BOURDEAU	X	287

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0006036 - C.S.L GENDARMERIE ANTIBES	21	Sylvain VOLANTE	X	21
SUD0006037 - LE CINQ MAJEUR TOURRETTE LEVENS	85	Fabienne PISSARELLO	X	85
SUD0006038 - CANNES BASKET OLYMPIQUE	241			0
SUD0006039 - SC MOUANS SARTOUX BASKET BALL	106			0
SUD0006042 - UNION SPORTIVE ARMENIENNE	13			0
SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	534	Eugénie CAUCHIE	X	534
SUD0006046 - NICE BASKET ASSOCIATION OUEST	238			0
SUD0006049 - CANSAS BASKET	142	Julien GREGORI	X	142
SUD0006054 - MONACO BASKET ASSOCIATION	148	Eric ELENA	X	148
SUD0006060 - SAINT MARTIN BASKET CLUB	101			0
SUD0006061 - MANDELIEU LA NAPOULE BASKET AVENIR	270	Chantal JULIEN	X	270
SUD0006070 - FIKIRA JEUNESSE MAHORAISE 06	13			0
SUD0013002 - SPORTS OLYMPIQUES DE SEPTEMES	69			0
SUD0013006 - O CABRIES CALAS	243	Claude LAVALLE	X	243
SUD0013007 - B.C. CANAILLE	190	Michel BOSCHI	X	190
SUD0013008 - CRAU BC	128			0
SUD0013009 - BASKET CLUB ENTRESSEN	106	David MANESSE	X	106
SUD0013010 - EGUILLES CLUB OMNISPORTS	135			0
SUD0013011 - AIL DE FUVEAU	91			0
SUD0013013 - ISTRES SPORTS BC	166	Khelifa BENKHIRA	X	166
SUD0013015 - OLYMPIQUE ROVENAIN	112			0
SUD0013016 - BASKET CLUB MILLOIS	188	Lucie JEAN-XAVIER	X	188
SUD0013017 - LA CIOTAT SPORT BASKET	293	Laurent FASANO	X	293
SUD0013018 - CMS MARIIGNANE BASKETBALL	262	Nordine FILALI	X	262
SUD0013019 - ASPTT MARSEILLE	143	Michèle PISANI	X	143
SUD0013020 - AS BENGALIS MARSEILLE	4			0
SUD0013021 - AIL BLANCARDE	139			0
SUD0013022 - BASKET CLUB ALLAUDIEN	339	Sophie VASSALUCCI	X	339
SUD0013024 - ASSOCIATION LES 2A	6			0
SUD0013026 - ESR BASKET BALL AURIOL ROQUEVAIRE	188			0
SUD0013027 - SMUC MARSEILLE BASKET METROPOLE	14	Milene COUPPE DE K MARTIN	X	14
SUD0013029 - BASKET CLUB VALENTINOIS	126	Claude CAVATORTA	X	126
SUD0013030 - MARSEILLE 5 BASKET-BALL	320	Christian GUILLOU	X	320
SUD0013031 - STADE MARSEILLAIS UC	500	Carlos CARDOSO	X	500
SUD0013033 - SAINT-MARCEL BASKET	196	Patrick DERGARABEDIAN	X	196
SUD0013034 - SCO STE MARGUERITE	274			0
SUD0013035 - US TRAMWAYS DE MARSEILLE	215	Antoine RASTELLO	X	215
SUD0013036 - USPEG MARSEILLE	255	Philippe DEL SANTO	X	255
SUD0013039 - MARTIGUES SPORTS	347	Gilles PICARD	X	347
SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE	290	Christophe BOURY	X	290
SUD0013042 - BASKET CLUB PENNOIS	159	Patrick MAURIN	X	159
SUD0013043 - ES PENNES MIRABEAU	209	Bernard THOMAS	X	209
SUD0013044 - AS ROGNAC BASKET	225	Bruno MASSA	X	225
SUD0013045 - USO ROGNONAISE	296	Jerôme GUIGON	X	296
SUD0013046 - AIL DE ROUSSET	309	Christophe SAMAT	X	309
SUD0013047 - PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	330	Marc GUARC	X	330
SUD0013048 - BASKET CLUB DES REMPARTS SAINT MITRE	123	Patrice GUIDICE	X	123

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0013049 - SENAS BASKET BALL	259	Lydie BEAUPRE	X	259
SUD0013050 - USC ROUVIERE MARSEILLE	84			0
SUD0013051 - BC TARASCONNAIS	191	Jean-François HERANG	X	191
SUD0013052 - VITROLLES SPORT BASKET BALL	306	Arthur GERMAIN	X	306
SUD0013053 - HAPPY DAY	17			0
SUD0013054 - BASKET CLUB ARLESIEN	188			0
SUD0013055 - LL GARDANNE BASKET	166	Alain GIUSTI	X	166
SUD0013056 - US SIMIANE BOUC BEL AIR	296	Magali TURCAN	X	296
SUD0013057 - PELISSANNE BASKET AVENIR	119			0
SUD0013058 - CSM PORT ST LOUIS DU RHONE	17			0
SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB	355	William JULLIEN	X	355
SUD0013060 - BASSE VALLEE DE L'ARC BC	189			0
SUD0013063 - SAINT REMY SPORT BASKET	175			0
SUD0013065 - BERRE BASKET CLUB	18			0
SUD0013066 - CHATEAUNEUF BASKET-BALL	126	Cyrille NERIN	X	126
SUD0013068 - BASKET CLUB SAUSSETOIS	106	Thierry SYLVESTRE	X	106
SUD0013070 - 143STREETGAME, L'INTELLIGENCE PAR LE JEU	5			0
SUD0013071 - GOLGOTHS 13	447	Jean-Claude ROUGER	X	447
SUD0013072 - UNION SPORTIVE DU PANIER DE LA VICTOIRE	31			0
SUD0013073 - BASKET CLUB CARRY LE ROUET	83	Thierry SYLVESTRE	X	83
SUD0013074 - CJL ST CHAMAS AIL BASKET	201	Jérôme PAYSAN	X	201
SUD0013075 - AUBAGNE GARLABAN BASKET	289	Julien TOTH	X	289
SUD0013076 - AIX BASKET BALL (ABB)	1			0
SUD0013077 - BASKET OLYMPIQUE PUECHEN	100			0
SUD0013078 - GRAVESON PROVENCE BASKET CLUB	70			0
SUD0013081 - MEYRARGUES BASKETBALL	63	Catherine RICARD	X	63
SUD0013082 - U.S TREVARESSE	190			0
SUD0013083 - BASKET BALL MEYREUIL	50	Martine BENAROS	X	50
SUD0013084 - A.S. VENTABREN	46			0
SUD0013088 - MIRAMAS BASKET	167			0
SUD0013092 - FOS PROVENCE BASKET	374	Daniel ZAZZI	X	374
SUD0013096 - BASKET CLUB GRANSOIS	315	Jean-Laurent BRUN	X	315
SUD0013125 - UNION MARSEILLE BASKET BALL (UMBB)	343	Aroun BELAID	X	343
SUD0083004 - CLUB SPORTIF CAVALAIROIS	166			0
SUD0083005 - BASKET CLUB OLLIOULAIS	142			0
SUD0083006 - DRAGUIGNAN UNION CLUB	288	Corinne JERONNE	X	288
SUD0083007 - FREJUS VAR BASKET AMSL	318	Pascal CHEMIT	X	318
SUD0083009 - ES LORGUAISE BASKET CLUB	182	Sophie MARIANI	X	182
SUD0083011 - BASKET CLUB LA GARDE	319	Martine GIORDANO	X	319
SUD0083012 - ESCA LONDAISE	127	Johane ACQUATI	X	127
SUD0083014 - UA VALETTOISE BASKET	97	Alain MERCIER	X	97
SUD0083015 - UNION SPORTIVE PRADET BASKET	120			0
SUD0083016 - ATHLETIC SPORTING ARCOIS	219	Christian MACQUART	X	219
SUD0083017 - CA ROQUEBRUNE SUR ARGENS	173	Christelle NEDELEC	X	173
SUD0083019 - BASKET CLUB GRIMAUD STE MAXIME	287	Jean-François GARCIA	X	287
SUD0083023 - SEILLONS BASKET CLUB	87			0
SUD0083024 - ASPPT TOLON	229	Thierry BARBERO	X	229

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0083029 - BRIGNOLES BASKET BALL	258	Laurent LALLOUETTE	X	258
SUD0083031 - BASKET CLUB SOLLIES FARLEDE	261	Bruno ZORZITTO	X	261
SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	228	Stephane SABATES	X	228
SUD0083033 - SAINT RAPHAEL VAR BASKET	151	Raymond VERDU	X	151
SUD0083035 - CARCES BASKET CLUB	74			0
SUD0083037 - SANARY BASKET CLUB	151	Julien JAUFRED	X	151
SUD0083042 - UNION SPORTIVE SAINT MANDRIER	26	Martial ANCELUN	X	26
SUD0083044 - VIDAUBAN BASKET ASSOCIATION (V.B.A.)	17			0
SUD0083045 - LAVANDOU BORMES BASKET BALL	2			0
SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET	476	Aurélie DUMAS	X	476
SUD0083047 - LA SEYNE BASKET	289	Evelyne OLIVERO-ACQUATI	X	289
SUD0083048 - ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN	237	Nathalie GIAT	X	237
SUD0083049 - ESSOR VAROIS ST RAPHAEL BC	2	Jean-François GARCIA	X	2
SUD0083052 - BANDOL BASKET CLUB	189	Laurent DANOY	X	189
SUD0083056 - SIX FOURS BASKET CLUB	304	Laurence SCHAFFER	X	304
SUD0083057 - BASKET CUERS/PIERREFEU	77	Mickaël GAFFRE	X	77
SUD0083062 - SAINT CYR BASKET CLUB	167	Caroline TROTOBAS	X	167
SUD0083063 - BASKET CLUB DU PAYS DE FAYENCE	151			0
SUD0083065 - BASKET BALL CLUB PIGNANTAIS	112			0
SUD0083066 - VAL D'ISOLE BASKET	156	Mickaël GAFFRE	X	156
SUD0084004 - PAYS D'APT BASKET	48			0
SUD0084005 - AS ISLE SUR SORGUE	338	Brice CILICHINI	X	338
SUD0084007 - ORANGE BASKET CLUB	220			0
SUD0084008 - UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET	359	Marie-Hélène RUMEN	X	359
SUD0084010 - FRJ ST BLAISE BOLLENE BASKET	191	Kevin GARCIA GIL	X	191
SUD0084011 - UNION SPORTIVE SERIGNAN	168	Franck RENARD	X	168
SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB	301	Henri DEVOS	X	301
SUD0084014 - CLUB SPORTIF PERTUIS	171	Marie-France BLIN	X	171
SUD0084016 - ABC CARPENTRAS	205	Lydia CLEMENSON	X	205
SUD0084018 - AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET	234	Nicole JOVER	X	234
SUD0084019 - MONTFAVET BASKET CLUB	190	Frédéric PROST	X	190
SUD0084020 - CAVAILLON ESPOIR BASKET CLUB	228	Cedric BON	X	228
SUD0084021 - US ENTRAIGUES	181	Elyane CERASE	X	181
SUD0084023 - BASKET CLUB CADEROUSSIEN	39			0
SUD0084026 - MORIERES BASKET CLUB	143	Anthony ALDEBERT	X	143
SUD0084029 - ELAN BASKET PERNOIS	108	Pascal MERCIER	X	108
SUD0084032 - BASKET CLUB CHATEAURENARDAIS	144	Thomas POISSON	X	144
SUD0084033 - LASA BC ASPPT	215	Jean-Claude MEZIAT	X	215
SUD0084034 - ELAN VEDENAIS	17			0
SUD0084039 - BASKET THOROIS	154			0
<b>177</b>	<b>31 935</b>		<b>114</b>	<b>26 197</b>

## STATISTIQUES DES DELEGUES PRESENTS DES ASSOCIATIONS ASSEMBLEE GENERALE 1<sup>er</sup> JUILLET 2023 - DRAGUIGNAN

Nombre d'associations	177	31 935 voix	
Nombre d'associations présentes ou représentées	114	26 197 voix	82,03 %
Nombre de voix total Championnats de France		8 372 voix	
Nombre de voix total hors Championnats de France		23 563 voix	
Nombre total de voix Ligue SUD BASKET BALL		31 935 voix	
Nombre de voix Championnats de France présents		8 372 voix	100,00 %
Nombre de voix hors Championnats de France présents ou représentés		17 825 voix	75,65 %
Nombre total de voix présents ou représentés		26 197 voix	82,03 %

Décomposition du collège électoral	Total voix	Voix présentes	Voix absentes
Nombre de voix Championnats de France	8 372	8 372	0
Nombre de voix hors Championnats de France	23 563	17 825	5 738
<b>Totaux</b>	<b>31 935</b>	<b>26 197</b>	<b>5 738</b>
		<b>82,03 %</b>	<b>17,97 %</b>



**Présents**

Aucun club de championnat de France n'est absent.

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## Saison 2022-2023 - Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 - DRAGUIGNAN

Jean-Pierre BRUYERE déclare l'assemblée générale extraordinaire du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Draguignan ouverte.

Deux sujets sont fixés à l'ordre du jour :

1. Validation de la consultation à distance des clubs à des fins de nomination d'un commissaire aux comptes (CAC)
2. Validation des nouveaux statuts de la ligue SUD Basket Ball

### Validation de la consultation à distance aux fins de nomination d'un commissaire aux comptes :



## LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

**PV Consultation à distance : Nomination d'un commissaire aux comptes**

Consultés: Présidents des clubs SUD affiliés pour la saison 2022/2023

Lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue SUD Basket Ball du 07 Janvier 2023, il a été décidé de consulter l'Assemblée Générale à distance entre le 16 et le 31 janvier 2023 à des fins de nomination d'un commissaire aux comptes (CAC) pour la structure de la ligue Régionale. C'est une obligation légale pour notre Ligue de désormais se doter d'un CAC.

Ainsi, il a été envoyé aux Présidents des clubs de la Ligue SUD Basket Ball le 17 janvier 2022, le mail suivant :

« Mesdames, Messieurs les présidents de clubs,  
Le Comité Directeur, lors de sa réunion du 07 Janvier 2023, a décidé de consulter l'Assemblée Générale à distance entre le 16 et le 31 janvier 2023 à des fins de nomination d'un commissaire aux comptes (CAC) pour la structure de la ligue Régionale. C'est une obligation légale pour notre Ligue de désormais se doter d'un CAC. Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer votre vote, par retour de mail au plus tard le 31 janvier 2023 sur [ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr), quant à l'adoption des résolutions ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> février 2023

Résolution N°1	Pour	Contre	Abstention
Nomination de M. Christophe Goirand en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour l'exercice clos le 30 avril 2023. Son mandat d'une durée de 6 exercices expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2029.			
Résolution N°2			
Nomination de la SARL A3A AUDIT en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour l'exercice clos le 30 avril 2023. Son mandat d'une durée de 6 exercices expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2029.			
Résolution N°3			
Confier à M. Christophe GOIRAND, une mission de régularisation, en sa qualité de commissaire aux comptes titulaires, concernant l'exercice clos le 30 avril 2022.			

Merci de bien vouloir inscrire la lettre X dans la case qui vous convient  
Comptant sur votre collaboration et vous en remerciant par avance  
Bien cordialement, »

Sur les 175 associations affiliées pour la saison 2022/2023 interrogées, représentant 28 015 voix au 31 mars 2022, nous avons en réponse

**Résolution N°1**

Inscrits	28 015	
Abstentions	922	
Exprimés	22 441	80.10 %
Pour	22 308	99.41 %
Contre	133	0.59 %

La résolution N°1 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

**Résolution N°2**

Inscrits	28 015	
Abstentions	1 158	
Exprimés	22 205	79.26 %
Pour	21 764	98.01 %
Contre	441	1.99 %

La résolution N°2 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

**Résolution N°3**

Inscrits	28 015	
Abstentions	922	
Exprimés	22 441	80.10 %
Pour	22 308	99.41 %
Contre	133	0.59 %

La résolution N°3 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

Fait à Bouc Bel Air le 06/02/2023.

Le Secrétaire Général



Arnaud PETITBOULANGER

Le Président



JP BRUYERE  
Jean-Pierre BRUYERE

Conformément aux statuts de la Ligue, le Comité Directeur soumet au vote de l'Assemblée Générale extraordinaire les dispositions suivantes :

L'assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Régionale du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Draguignan entérine les résultats de la consultation à distance du 16/01/2023 au 31/01/2023 relative à la nomination d'un commissaire aux comptes concernant les 3 résolutions soumises aux votes et les résultats proclamés de chacune des résolutions.

La nomination d'un commissaire aux comptes pour la Ligue SUD BASKET BALL a été adoptée lors de cette consultation à distance pour chacune des 3 résolutions à la majorité absolue supérieure aux deux tiers.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote de l'assemblée générale extraordinaire la validation de la consultation à distance relative à la nomination d'un commissaire aux comptes pour la Ligue SUD BASKET BALL.



**L'assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité la consultation à distance et les 3 résolutions proposées.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>POUR</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0 voix</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0 voix</b>

### **Validation des nouveaux statuts de la ligue SUD BASKET BALL :**

La loi du 2 mars 2022, dite loi sur la « Démocratisation du Sport », impose un certain nombre de modifications statutaires pour les associations telles que la ligue SUD BASKET BALL, ci-après résumé non exhaustif :

- Limitation du nombre de mandats du Président à 3
- Election du Président de la ligue par le comité directeur puis confirmation par l'AG
- Parité au comité directeur et au bureau directeur (au 01/01/2028)
- Pas plus de 2 licenciés du même club au comité directeur
- Nombre de membre du bureau directeur : minimum  $\frac{1}{4}$ , maximum 50% du nombre de membre du comité directeur

De surcroît pour faciliter la tâche des personnes travaillant sur la comptabilité, notamment pour la clôture de fin d'exercice et de toutes les analyses ou vérifications ultérieures à effectuer, il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire d'en modifier les dates de début et fin.

La proposition de modification de dates d'exercice est la suivante :

- Dates exercice comptable : du 1<sup>er</sup> avril de l'année « n » au 31 mars de l'année « n+1 »

L'ensemble des statuts modifiés et rédigés ont été envoyés à chaque club dans les délais prévus à toute modification de statut.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote de l'assemblée générale extraordinaire l'ensemble des modifications statutaires pour la Ligue SUD BASKET BALL.



**L'assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité la modification des statuts dans son ensemble.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>POUR</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0 voix</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0 voix</b>

Jean-Pierre BRUYERE déclare l'assemblée générale extraordinaire du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Draguignan close.

**CLOTURE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
Saison 2022-2023 - Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 - DRAGUIGNAN**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - Ordre du jour**  
**Saison 2022-2023 - Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 - DRAGUIGNAN**

Jean-Pierre BRUYERE déclare l'assemblée générale ordinaire du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Draguignan ouverte.

**ALLOCATION DE MME CORINNE JERONNE**  
**VICE-PRESIDENTE DU CLUB DE DRAGUIGNAN UNION CLUB**  
**REPRESENTANT M. BENOIT COUDRAY, PRESIDENT**

Bonjour à tous,

C'est un réel plaisir que d'accueillir aujourd'hui l'AG de la ligue Sud, son Président Jean-Pierre BRUYERE et ses élus, le personnel et l'ensemble des présidents et représentants des clubs de nos 5 départements.

Je tiens à remercier la municipalité pour la mise à disposition de son infrastructure et le personnel municipal qui ont œuvré pour l'aspect logistique.

Une saison un peu particulière pour le DUC basket qui cette année a répondu favorablement en soutien à la ligue pour l'organisation de différentes manifestations que je souhaite citer :

En mars l'organisation des printanières dans les locaux de la faculté de droit de l'antenne de l'Université de Toulon.

Organisation du 1<sup>er</sup> tournoi 3x3 entreprises qualificatif pour la finale coupe de France qui s'est déroulée à Lille - 8 équipes présentes - c'est l'équipe du CRCA de Draguignan qui s'est qualifiée pour disputer la finale.

En avril dernier l'accueil de l'opération JOB DATING en partenariat avec la ligue et le pôle emploi de Draguignan à la Maison des Sports et de la Jeunesse. Une belle manifestation qui a réuni 80 demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises et la proposition de 5 ateliers avec le soutien des conseillers territoriaux du comité du Var, de la ligue, entraîneur du DUC basket et l'IMSAT.

Aujourd'hui l'accueil de l'Assemblée Générale de la Ligue qui au départ devait se dérouler chez nos voisins des Arcs, par souci du manque de places et à la demande de Patrick COLLETTE, Président du comité du Var, nous avons accepté la délocalisation de proximité sur notre infrastructure du Complexe Saint Exupéry.

Je tiens tout particulièrement à remercier Alexandre SOUDRAY qui a su prendre en charge tout l'aspect logistique avec son équipe du service des sports.

Quelques mots sur le DUC basket qui cette saison a su mettre en avant ses équipes féminines jeunes quart de 1/2 finale en U 13 F, finale en U15 F, un titre de championne ligue de nos U 18 F et un titre de champion ligue de nos RM3. Un club qui est en pleine expansion soit 280 licenciés cette saison, une école minibasket labellisée départementale, une école 3x3 qui a accueilli une cinquantaine de jeunes de U11 à U17 et 13 équipes en championnats départementaux et ligue.

Un projet en cours qui prendra forme en 2024 avec la délocalisation de notre club dans une salle qui correspond à nos attentes et nos futurs projets.

Je ne pourrais pas terminer mon allocution sans vous faire savoir que le DUC basket fêtera son anniversaire des 75 ans ce dimanche 2 juillet avec un programme conséquent.

Un hommage tout particulier aux RESPLANDIN Jacques et Yvette qui nous a quitté il y a 1 an. Un hommage également à deux présidents Jacques FROMANGER qui nous a quittés en février et Pierre FAUCONNET début juin.

Je vous souhaite à tous une bonne assemblée générale.

**ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS GIBAUD**  
**4<sup>ème</sup> ADJOINT DE LA VILLE DE DRAGUIGNAN EN CHARGE DES FINANCES**  
**REPRESENTANT M. RICHARD STRAMBIO, MAIRE**

M. François GIBAUD souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs.

Il est lui-même ancien basketteur.

Il remercie la ligue d'avoir choisi Draguignan pour son rendez-vous statutaire annuel. La ville de Draguignan est un partenaire du basket depuis de très nombreuses années. Tout récemment encore, Draguignan a accueilli une journée job dating et les Printanières de la ligue Sud Basket Ball.

Il félicite les dirigeants du club DRAGUIGNAN UNION CLUB pour leur investissement.

Draguignan est une ville sportive. Il présente sa ville et la politique volontariste dirigée vers le sport.

Il indique qu'il ne pourra pas rester longtemps car il est retenu par beaucoup de rendez-vous.

Il souhaite une belle assemblée générale à toutes et tous.

Jean-Pierre BRUYERE remet un trophée souvenir de l'AG à François GIBAUD et à Corinne JERONE



## ALLOCUTION DE M. JEAN-PIERRE BRUYERE PRESIDENT DE LA LIGUE SUD BASKET BALL



Monsieur le Maire de Draguignan, M. Richard STRAMBIO  
Monsieur le Délégué aux Sports et à la Santé, M. Bernard BONNABEL  
Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Monsieur Jean-Philippe BERLEMONT  
Monsieur le Président du CROS REGION SUD, Cher Hervé LIBERMAN  
Madame et Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, Frédérique PRUD'HOMME, Yves CRESPIEN, Franck MONTAGNON, Patrick COLLETTE, Christophe ZUCCONI,  
Monsieur le Président du club de Draguignan, Cher Benoit COUDRAY  
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Associations de la Ligue SUD BASKET BALL  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse  
Mesdames et Messieurs les Elus du Comité Directeur de la Ligue SUD BASKET BALL  
Mesdames et Messieurs les Elus des Comités Départementaux  
Monsieur l'Expert Comptable et Monsieur le Commissaire aux Comptes  
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Pour l'entame de notre rendez-vous annuel, je vous souhaite la bienvenue et vous redis tout mon plaisir de vous retrouver. Je débuterais en remerciant la municipalité, son maire, et le club de Draguignan dont son Président pour l'accueil chaleureux prodigué en ces lieux.

Notre ligue, jeune de 5 ans d'existence, fête aujourd'hui ses noces de bois. Ce matériau noble, d'origine végétale, assure chez la plante, le rôle de conduction de la sève brute des racines jusqu'aux feuilles et le rôle de soutien mécanique de l'arbre ou de l'arbuste. Nous pouvons utiliser cette comparaison figurative végétale pour caractériser notre Basket Ball régional aux bases bien charpentées. En lien synergique actif de nos clubs, forts de dirigeants et bénévoles déterminés, le mouvement d'ampleur initié a impulsé une dynamique inégalée bati d'une sève basket nourricière dont les effets se sont répandus sur une saison historique sans pareil.

A cet instant, en chroniqueur d'un jour, il me revient de dépeindre le bilan de cette saison 2022-2023 qui restera comme LE cru mémorable tant les résultats en qualité comme en quantité sont positifs. En tout premier lieu les effectifs. Ceux-ci sont tout bonnement historiques issus d'une progression fulgurante, +27,71% l'an dernier et +13,60% aujourd'hui. Nous terminons avec 32 192 licenciés recensés dans un afflux sans égal avoisinant les +4000 ! L'immense majorité des clubs, 151 sur 182, progressent, beaucoup dans des proportions colossales.

Quant aux résultats sportifs, en corrélation étroite de la progression de licenciés, ils sont gigantesques. Deux équipes inscrivent leurs noms sur les tablettes des coupes à l'Accor Arena : AS MONACO remporte la Coupe Robert Busnel, Cavigal de Nice remporte le Trophée Féminin Coupe de France. Dans les championnats, 6 titres, je dis bien 6 titres de Champions de France ont été décrochés :

- GENGARMERIE ANTIBES Champion de France militaire
- LE CANNET COTE D'AZUR Champion de France Elite U15 masculins groupe B
- LE CANNET COTE D'AZUR Champion de France NM3 monte en NM2
- MARTIGUES SPORTS Champion de France NF2 monte en NF1
- CAVIGAL DE NICE Champion de France NF1 monte en LF2
- AS MONACO Champion de France Betclac Elite

Rappelons-nous de Loïs GRASSHOFF (SMUC) et Loïc NOUDOGBESSI (AS MONACO) Champions du Monde U18 masculin 3x3, avec Antonia MARTINEZ, l'été dernier.

Ajoutons à ces butins majeurs, AS MONACO médaille de bronze en EuroLeague, AIL ROUSSET monte en NM2, US AVIGNON PONTET monte en NM1, VENELLES BC monte en NM3 accompagné de la CTC COTE BLEUE ISTRES, ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET monte en NF3. Signalons également que le HTV est maintenu en NM1. Nous aurons donc pour la première fois 2 représentants dans cette division.

Nos jeunes qui intègrent l'INSEP et une équipe de France Nateo GABRIEL DES BORDES, Maryama M'BAYE, Axelle RAGGIRI, ainsi que Luca RAPINI et Astou SEYE qui intèrent aussi une équipe de France Mariama MARANGONI, arbitre, franchit une marche supplémentaire et devient haut niveau.

Avec grande fierté, nous ne nous lassons pas d'énumérer toutes ces réussites. Sachons mesurer l'ampleur du cumul de ces performances qui ne se produisent que tous les 50 ans. Sachons savourer ces succès !... Nombreux !... Je vous demande de les applaudir au niveau des exploits réalisés et accumulés.

Après ce panel de réussite, il me revient de vous détailler l'état de notre ligue. J'ai délibérément privilégié de vous livrer une énumération schématisée la plus exhaustive.

#### INSTITUTIONNEL ET RESSOURCES HUMAINES :

- Sud Basket Ball est maintenant bien installée dans ses murs de Bouc Bel Air. Les locaux que nous possédions à Saint-Laurent-du-Var ont été vendus à un prix plus qu'intéressant de 160 000 € pour une estimation initiale de 110 000 €.
- Nous avons continué à structurer notre organigramme professionnel avec l'embauche de Damien HENO pour l'IRFBB et le plan INFRA, Hamza KLAI comme CTO, Lucie JEAN-XAVIER pour la comm' et Margot VANRENTERGEEM en tant qu'assistante administrative. Dans un très bref avenir il nous faudra trouver la perle rare pour le 3x3.
- Quant aux salariés techniques des pôles espoirs, Paul-Miguel REGNIER, Alexandre BARTHELEMY, Magali LACROIX et Stéphanie ANDRE, ils continuent d'oeuvrer dans leur domaine avec opiniâtreté, en gardant toujours en tête de former de jeunes talents potentiels à destination de l'INSEP et/ou d'une équipe de France. Il va falloir toutefois s'attacher à expliquer puis renverser les résultats décevants de nos sélections régionales. Paradoxalement des individualités émergent en nombre alors que le collectif ne répond pas aux attentes.
- Béatrice HEINRICH, notre Directrice Territoriale, joyau du dévouement et de l'efficacité, veille au grain en administrant nos ressources salariées avec tact, soucieuse d'apporter une attention millimétrée accrue aux clubs au cœur d'un service de qualité. Rien ne lui échappe... Un problème apparaît... Béa apporte sa touche, son expertise, son savoir-faire et généralement nous nous en sortons par le haut, solution trouvée.
- En regard de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, il est apparu la nécessité de modifier nos statuts incluant notamment la limitation du nombre de mandats des présidents fédéraux et régionaux, l'ouverture obligatoire de la parité totale, l'instauration d'exigences électorales supplémentaires ou restrictives. Ce panel de changements doit nous conduire à trouver de nouvelles vocations, volontaires pour encadrer la vie de l'institution. Pour mémoire, nous serons en fin de mandat en juin l'année prochaine ; il faudra alors renouveler le comité directeur, les bonnes volontés sont les bienvenues.

#### ACHATS :

- Durant cette saison, la ligue a acquis 2 véhicules 9 places bien aidée financièrement par la Région Sud, 2 vélos smoothies, 2 nouveaux terrains mobiles grâce à l'ANS et la FFBB. Tous ces matériels vous sont destinés, en plus de tous ceux existants. Pensez à les réserver bien en amont de vos organisations.

#### COMED :

- 216 surclassements et 91 validations de dossiers arbitres ont été réalisés, avec des délais nettement raccourcis, malgré une affluence de demandes dans le même temps. Merci à Julie PHILIPPON et aux autres toubibs.

#### COMMUNICATION :

- Notre gazette mensuelle dématérialisée continue d'être publiée régulièrement pour relater notre vie basket Sud (12 numéros sont sortis).
- Lucie JEAN-XAVIER a pris la main au sein d'un travail de titan considérable qu'elle a effectué en une durée record. En même temps de la remise à niveau et la modernisation de notre site internet, elle fait vivre en instantané toute l'actualité basket locale ou plus étendue. Le travail entrepris mérite toute notre gratitude tant l'abondance et la richesse d'informations à disposition se sont amplifiées.

#### ACTIVITE :

- Sans relâche, notre basket progresse continuellement avec la multiplication d'actions tout azimut. Un mouvement d'ampleur bien charpenté se forge en synergie des clubs, des comités et de la ligue. Il nous faut cependant s'attacher à contrôler le volume croissant d'activité qui tend vers une accumulation surmultipliée dont les effets peuvent conduire à un essoufflement. Pour mémoire, plus d'une vingtaine de présidents cessent leur fonction. Je veux insister une nouvelle fois sur les contraintes grossissantes ajoutées aux clubs. Les demandes accrues de référents, fair-play, citoyen, officiels, discipline, j'en passe et des meilleures, génèrent des servitudes supplémentaires risquant de décourager nos dirigeants déjà bien envahis des tâches habituelles traditionnelles. Un vœu cher Thierry : simplifions !
- Le covid a métamorphosé la société. L'après a conduit à une transformation en profondeur. Le basket n'échappe pas aux mutations auxquelles nous devons faire face. Je salue avec une immense admiration l'adaptabilité solide dont vous faites preuve malgré les obstacles du manque de dirigeants, accompagnateurs, cadres techniques, arbitres avec des effectifs qu'il nous faut reconstruire, des moyens financiers dont la courbe d'évolution n'est certainement pas dirigée vers le haut. Malgré les difficultés, les résultats présents sont une démonstration éloquente de votre engagement.

#### SPORTIVE 5x5 :

- Notre cœur de métier ! Habilement maîtrisée par Frédéric LOGERAIS, cette commission perpétue le souci d'une programmation réfléchie, d'une coordination lucide, clairvoyante en regard des demandes innombrables, conciliante et arbitre des différends, mais surtout gardienne de l'équité. Immense merci à cette équipe ouverte, clef de voute de notre fonctionnement au service des clubs.
- Prolongation de rencontres avec nos amis Corses dans 3 championnats de jeunes grâce à l'aide fédérale de 60 000 € pour les transports bateau ou avion. A signaler cependant la raréfaction de clubs disposés à rentrer dans le dispositif en dépit de déplacements peu onéreux, fortement agréables. Les voyageurs de cette saison pourraient vous vanter mieux que moi ces échanges vivifiants nettement appréciés.
- Final4 des coupes territoriales à Nice traditionnellement le week-end précédent Noël, une belle réussite d'organisation signée Cavigal avec un enthousiasme notable des équipes et une ferveur réelle des supporters et spectateurs venus en nombre. 124 équipes engagées au départ. Point bonus pour les équipes régionales parvenant au final4. Merci à la ville de Nice pour la mise à disposition du Musée National du Sport pour réaliser le tirage au sort.
- Finales régionales R2 à Sorgues dans deux gymnases, organisation sans faille. Merci au club du président Henri DEVOS.
- Finales régionales R1 à Fos-sur-Mer dans l'antre des BY'ERS. La salle a connu une affluence digne des grands jours. Pour les deux week-ends des finales, plus de 6500 spectateurs se sont mobilisés pour soutenir leurs favoris.
- Saluons les montées en Nationale 3 de Roquebrune-Cap-Martin en féminin, Venelles et CTC Côte Bleue en masculins, ceux-ci s'étant opposés en conclusion d'un final8 palpitant.

#### SPORTIVE 3x3 :

- La pratique s'accroît sur le territoire avec la volonté affirmée de nos comités qui méthodiquement organisent et finalisent leurs championnats respectifs.
- Le pari tenté a été pleinement gagné par Barbara PEIRONE et sa commission, celui de fixer dans nos bellissimes montagnes alpines le master de ligue à Superdévoluy. Avec conviction et persévérance, secondée efficacement par le Comité des Alpes du Sud, elle a su fédérer joueurs, accompagnateurs, arbitres, OTM, organisateurs, notre partenaire Esport Outlaw Gaming, à se déplacer sur un site majestueux au pied des pistes. Arrivés sur place la veille, les très nombreux basketteurs, montagnards d'un jour, ont pu savourer une tartiflette géante locale appréciée puis disputer le lendemain plus de 120 rencontres sur les 10 terrains extérieurs dans 8 catégories, pour ensuite jouer les finales dans le spacieux gymnase contigu. Des 52 équipes présentes sur place en compétition, de beaux champions régionaux sont sortis honorés de leur titre. 450 personnes se sont déplacées en station eu égard à une météo douteuse inquiétante la veille, qui, le jour J nous a laissé bien tranquille pour tous les matchs de poule. Les dieux du basket étaient assurément de notre côté. Grands remerciements pour tous les bâtisseurs de l'évènement.
- 3x3 d'Avignon, animations scolaires ou périscolaires suivies de l'Open Plus Junior League et Super League du 20 au 25 juin 2023, rendez-vous majeur du 3x3 sur notre territoire dans la ville d'exception Avignon avec Arnaud PETITBOULANGER, admirateur acharné, défenseur fervent, promoteur et apôtre ô combien dévoué du 3x3, comme maestro campionissimo organisateur de ce tournoi exceptionnel. NEXT GEN SUD 3x3, l'équipe officielle que notre ligue soutient financièrement, a brillé, éliminant en demi finale les belges d'Anvers, 4<sup>èmes</sup> mondiaux. Cette team nous ravit de bonheur devant de telles réussites. Je félicite copieusement et remercie

du fond du cœur les promoteurs, animateurs et bâtisseurs qui ont œuvré sans compter pour une réussite totale d'un évènement au top organisationnel et émotionnel collectif. Je n'oublie pas la ville d'Avignon, qui nous a doté d'une aide financière et logistique majeure. Merci aussi à la CEPAC et à CYBERMANIA.

- Ces deux évènements 3x3, Master et Open plus, certes de niveaux de jeu différents, démontrent tout l'engouement porté à la discipline. Pour l'anecdote, nous aurons pratiqué la même saison quasiment à un mois d'écart du 3x3 sous des températures bien opposées 11°C d'un côté et 38°C de l'autre. Qu'importe les conditions, le 3x3 est un régal !
- Autre évènement, la fédération internationale a inscrit sur son programme mondial son FIBA 3x3 World Tour à Marseille du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023 au Palais des Sports. Master masculin et Series féminin au programme avec des équipes de très haut niveau, pour certaines les meilleures du monde. La société ORECA, organisateur, nous a sollicité pour participer à des animations.

#### CRO :

- Avec des effectifs à reconstituer, trop réduits encore, la commission signe des miracles chaque semaine. L'équipe de répartiteurs, arbitres comme OTM, réussit des tours de force quant aux désignations. Qu'espérer faire lorsque plus aucun nom n'est disponible ? Les équations à résoudre des disponibilités restent complexes de paramètres à associer ou combiner pour tirer le maximum d'une quantité d'officiels trop faible. Malgré cela, seulement 3% des matchs n'auront pas été pourvus d'arbitre officiel. Avec persévérance, la formation s'active aussi bien côté arbitres que côté OTM. Merci à toute l'équipe.
- Péréquation, le suivi et les paiements sont entre de bonnes mains. Claude LAVALLE, attentif, gère les défraiements avec méticulosité, vigilant de l'économie de la caisse. Merci Claude

#### JEUNESSE :

- Sous la belle conduite de Frédérique PRUD'HOMME et Francis DANE, le Challenge Benjamin(s) s'est déroulé sur deux sites, Carry-le-Rouet et Roquebrune-sur-Argens. Les deux clubs accueillants ont offert le meilleur à nos jeunes compétiteurs dont les 4 vainqueurs émerveillés ont gagné Paris et découvert les finales de Bercy, accompagnés des GO Margot VANRENTERGEEM et Daniel ZAZZI.
- Pour la deuxième fois, la NBA Junior League s'est déroulée à Marseille, regroupant 30 associations sportives UNSS du 13 et du 84. Draft, puis matchs de poules, puis Final4 ont eu lieu au cœur de ce partenariat NBA, FFBB, UNSS, CD13, SUD BB, SMUC.

#### EQUIPEMENTS :

- Pas de chômage sur ce chapitre et c'est heureux. Les sollicitations se sont multipliées ; il était temps. A force de rabacher des possibilités de financements, les dossiers arrivent et sont traités. Plusieurs clubs, en lien direct de leurs communes, ont assimilé les opportunités d'obtentions d'aides financières en installation de terrains 3x3. Je citerais Marseille où une première vague de 10 terrains va voir le jour. La première inauguration aura lieu à Vernazza début septembre. Ouf ! Notre schéma de cohérence d'implantation de terrains 3x3 établi il y a déjà 2 ans commence à se traduire concrètement.
- Merci à Christian DAVID pour l'animation de cette commission dont la mission initiale reste de classer salles et terrains, mais aussi d'apporter une assistance technique sur des demandes spécifiques grâce à l'expertise de Damien HENO.

#### VIVRE ENSEMBLE :

- Le micro basket connaît un développement croissant permettant aux plus petits une approche ludique et d'éveil, axée sur la construction et le développement des compétences psychomotrices et relationnelles des plus jeunes. Il nous faut encore booster cette pratique. Le BaskeTonik émerge doucement dans un seul club. Eugénie CAUCHIE et Pierre SAVINA suivent les dossiers. Merci
- 10 dossiers Label Citoyen ont été déposés à la FFBB, 2 de plus que la saison précédente.
- Femmes sur tous les terrains. Avec notre déclinaison locale, « nos femmes ont du talent », 7 récipiendaires seront honorées aujourd'hui.

#### TECHNIQUE ET HAUTE PERFORMANCE :

- Le Pôle Espoirs Sud Basket Ball a accueilli 48 jeunes, partagés sur les deux sites d'Aix-en-Provence et Lorgues. Paradoxalement de bons résultats individuels avec 5 jeunes retenus à l'INSEP et/ou en équipe de France, pour le collectif s'est vraiment moyen avec des matchs très décevants pour les sélections.
- La Ligue de développement s'est poursuivie. Ces rencontres aux coûts élevés apportent un bilan mitigé au rendement insatisfaisant.

- Je ne détaillerais pas plus en avant pour chaque catégorie, action, stage ou tournoi, tant ils sont nombreux. Tous les résultats sont mentionnés dans le rapport moral. Retenons les noms de Nateo GABRIEL DES BORDES, Maryama M'BAÏE, Axelle RAGGIRI, Luca RAPINI et Astou SEYE, la route de l'INSEP et/ou d'une équipe de France leur est ouverte.
- L'attribution des équipes élite, complexe pour des divisions particulières, connaît inexorablement des différends. Un retour de sérénité sur ce dossier doit émerger.

#### IRFBB :

- La confirmation de la certification QUALIOPI, particulièrement ardue à obtenir, nous a été renouvelée après un audit épuisant le 25 avril 2023. Aucune non-conformité ni observation formulée par le cabinet indépendant spécialisé avec 5 points jugés nettement positifs par l'auditrice. Je salue le travail fourni par toute l'équipe administrative sur ce sujet.
- Formations : 66 DETB sur 4 CS et 207 BF toujours en proximité.
- 14 stagiaires inscrits ont suivi la formation BPJEPS en partenariat de Prépa-Sports à Aix-en-Provence grâce à l'action de Ludovic VLASIC avec ce nouveau service apporté aux clubs. L'opération est renouvelée avec la volonté de l'étendre. Merci Ludo.
- Printanières : 36 personnes ont participé à cette journée de formation à Draguignan avec comme thématiques citoyenneté, micro basket, plan infra, arbitrage 5x5 et 3x3, IRFBB.
- Pour la saison prochaine, nous basculerons sur le logiciel AGATE pour optimiser la gestion et le suivi des formations, avant, pendant et après, de manière plus rationnelle en offrant un service davantage performant.

#### ORGANISATIONS :

- Pour satisfaire les exigences logistiques d'évènements, des travaux de recherches, préparation, visites, réservations s'imposent en amont des organisations. La tâche n'est pas simple et le sera de moins en moins. En charge du dossier, Daniel ZAZZI s'évertue à dénicher puis réserver des sites d'hébergement ou de restauration en proximité de gymnases. Hélas, faire, défaire et refaire font partie du quotidien d'adaptation des demandes. Merci à toi Daniel de ta résilience à toute épreuve.

#### DISCIPLINE :

- Le point noir. Nouveau constat d'augmentation du nombre de dossiers de discipline à traiter. 121 dossiers l'an dernier pour 175 cette année. Qualifiée de sociétale, la tendance négative s'amplifie et rassemble incivilités en tous genres, violences verbales ou physiques, atteintes aux biens, en auteurs de seniors comme de jeunes. Cette dérive périlleuse doit s'inverser impérativement pour revenir à la raison. D'une fois par trimestre auparavant à bientôt une fois par quinzaine, la commission statue sur des affaires de plus en plus invraisemblables où les parents notamment s'inscrivent en fauteurs de trouble sous l'œil parfois distant de dirigeants inertes sans réponse.
- En jugement des affaires, sous la direction de Frédéric MATHIEU, Gaëlle MURAT, Daniel BES et l'ensemble de la commission ripostent par des décisions qui vont aller crescendo dans l'échelle des sanctions. Avec fermeté, nous ne laisserons pas naître une chienlit destructrice peste de notre sport. A bon entendre !...

#### SOUTIEN AUX CLUBS ET DEVELOPPEMENT :

- La gestion du PSF impose rigueur quant aux process à mettre en œuvre. Franck PRELLWITZ, homme de la situation, traite les dossiers, totalement mobilisé en expert qu'il est en sollicitant les clubs, leur apportant les informations sur les aides qu'ils peuvent escompter. Une fois encore nous constatons que trop peu de clubs déposent des dossiers malgré la complexité du système. 31 clubs seulement l'ont fait au travers de 124 fiches brutes avant traitement par la FFBB pour une somme totale cumulée de 358 440 €.
- Concernant les divers équipements acquis à disposition des clubs gratuitement (terrains mobiles, arche, structures gonflables, appareil 24 secondes, vélos smoothies, afficheurs portatifs 5x5 et autres appareils), la commission enregistre et attribue les matériels dans l'ordre d'arrivée des demandes. 58 demandes ont été formulées cette saison.
- La ligue a attribué 17 400 € (+16%) aux clubs dans le cadre des aides financières bien concrètes pour les déplacements des équipes U13F et U15F et du challenge de développement des licences
- Aides également aux nouveaux clubs : US PANIER DE LA VICTOIRE, GRAVESON PROVENCE BC, MEYRARGUES BB (500 € chacun)

#### REMERCIEMENTS :

- SG, TG, 1VP, VP, DT, salariés et personnes qui travaillent pour la ligue
- Conseil régional, ANS, FFBB pour leur confiance au travers des dotations financières
- Comités départementaux et Présidents de clubs

Une fois encore je veux insister à vous complimenter, vous clubs, dirigeants et bénévoles, passionnés hyperactifs, batisseurs endurants, entrepreneurs hardis, pour votre engagement et votre détermination à développer notre sport. L'énergie inoxydable, la résilience immuable que vous développez à faire vivre votre association vous honore. Assaillis de règlementations toujours plus contraignantes, d'équations toujours plus complexes à résoudre dans la vie basket chaque jour, perpétuellement en recherche de financements, de partenaires, de gymnases, de parents accompagnants, de tables à assurer, de cotisations à réclamer, de documents à envoyer dans les temps, et plein d'autres missions encore. Vous gardez le cap, celui de progresser faisant front aux écueils, celui d'intégrer et proposer, d'intéresser, de solidifier, de structurer, se projeter, innover, motiver, organiser, fédérer. Je tiens à vous rendre un hommage appuyé, profond et immensément respectueux eu égard de votre action.

Des présidentes ou présidents ont décidé de rendre leur tablier, parfois après de longues années de direction de leur club. Je leur souhaite une belle retraite bien méritée. Je compte en des successeurs tout aussi entreprenants, soucieux de l'avenir, bienveillants d'une continuité dynamique et imprégnés de leur mission. La ligue est à leurs côtés pour les aider.

Je souhaite une AG sereine, respectueuse et conviviale, où seuls puissent être développés des débats orientés vers l'intérêt général.

Avec les résultats d'exception de ce cru 2022-2023, nous pouvons aspirer à un avenir des plus radieux pour nos clubs, nos comités et à notre basket régional comme fédéral avec en ligne de mire des JO à Paris rayonnants de résultats éclatants.

Dans l'immédiat, je formule toute la réussite cet été à l'international à nos nombreuses équipes de France seniors ou jeunes, 5x5 ou 3x3. Merci Thierry de transmettre notre message à chacune et chacun.

Pour conclure, je vous adresse mes souhaits de belles vacances où vous trouverez repos et ressources positives pour recharger des batteries vitales pour la suite.

Je vous remercie.



## ADOPTION DU PV DE L'AG EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU SAMEDI 25 JUIN 2022 A AVIGNON

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 25 juin 2022 à Avignon est soumis au vote des délégués des clubs.

Aucune question n'est soulevée.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal.



**Le PV de l'AG ordinaire du 25/06/2022 est adopté à l'unanimité.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>POUR</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0 voix</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0 voix</b>

## PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2022-2023 PAR LE SECRETAIRE GENERAL M. ARNAUD PETITBOULANGER



Monsieur le secrétaire général de la FFBB, Cher Thierry  
Madame la représentante du club de Draguignan, Chère Corinne JERONNE

Mesdames et Messieurs les présidents et représentants des associations de la Ligue SUD BASKET BALL

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

La saison 2022 2023 arrive ce jour à son terme par notre traditionnelle et statutaire assemblée générale.

On ne peut pas démarrer le bilan de cette saison sans parler en premier lieu de ce qui est l'essence même de notre activité : les licenciés ! En dépassant les 32 000, nous avons atteint un record historique, preuve que notre sport est aujourd'hui attractif chez les jeunes et chez les moins jeunes, et que la politique menée par la fédération et par la ligue porte ses fruits au sein de nos clubs. Alors certes il faudra être vigilant, nos capacités d'accueil, nous le savons, ne sont pas extensibles à l'infini mais il est du rôle de la ligue d'accompagner les clubs, les entraîneurs, les bénévoles dans des nouvelles manières d'accueillir ces nouveaux passionnés de basketball.

Un nouveau nom, des nouveaux locaux, une équipe de salariés remaniée, et un record historique de licenciés, voilà donc le socle que nous avons bâti depuis cinq ans afin de pouvoir construire l'édifice Sud basketball de la façon la plus solide possible. Ça n'aura pas été toujours facile, cela a demandé de la sueur, des heures de réunion, du grattage de tête, de la crispation aussi, mais nous ne pouvons que nous satisfaire du résultat de ces cinq dernières années depuis la fusion des ligues de Provence et de Côte d'Azur.

Cette semaine, nous avons signé une convention Ligue SUD, Region SUD et FFBB avec des engagements réciproques de développement, preuve de la confiance de chaque acteur dans l'avenir.

Et parce que notre construction a été solide, au-delà de cette structuration administrative indispensable au bon développement de notre sport, nous avons vécu une saison sportive exceptionnelle. Un ami en Auvergne Rhône-Alpes m'a dit récemment que nous n'aurions pas assez de temps lors de notre assemblée générale pour fêter autant de champions de France. Je lui réponds clairement que bien sûr nous aurons le temps et que nous allons le faire :

- AS Monaco : Champion de France Betcliv Elite et vainqueur de la Coupe de France Robert BUSNEL - La consécration
- Cavigal de Nice : trophée Coupe de France + Champion de France NF1 - La résilience
- Martigues Sport : Champion de France NF2 - la renaissance
- Le Cannet : Champion de France NM3 - la pugnacité

La fédération décerne 10 titres de champion de France Senior, la ligue Sud en ramène quatre à la maison ainsi que 2 coupes de France : félicitations aux joueurs et aux joueuses, félicitations aux entraîneurs et félicitations aux dirigeants pour avoir mené cette saison avec brio et ramener l'ensemble de ces trophées sur notre territoire.

Je n'oublierai pas de fêter l'ensemble des champions régionaux qui ont comme chef de file Roquebrune-Cap-Martin et Venelles. Nos finales régionales sont toujours des moments importants tout comme le week-end de finale de coupe qui deviennent des vrais évènements sportifs premium.

Je veux ici féliciter et chaleureusement remercier Frédéric Logerais notre vice président en charge du sportif, qui ne compte ni son temps ni ses heures pour réaliser avec vous nos championnats et notre coupe. Son sens de l'intérêt général, sa bienveillance et sa passion sont au service de l'ensemble de nos clubs et nous devons nous en féliciter, le remercier, l'honorer.

Concernant le 3x3, comme j'ai pu le dire à plusieurs reprises, il est urgent de passer la vitesse supérieure si nous ne voulons pas nous faire dépasser par des acteurs extérieurs à notre fédération. Le Master de ligue ne peut être suffisant, l'organisation d'un open plus juniorleague obligatoire ne peut l'être non plus. Nous devons être beaucoup plus ambitieux à l'image de l'engouement de nombreux licenciés et habitants de la région sud, et avoir une politique beaucoup plus volontariste et dynamique sur le sujet.

Nous avons la chance d'être soutenu par des collectivités à l'image des deux Opens plus Super League qui ont eu lieu sur notre territoire à Bouc-Bel-Air et à Avignon. Se profilent au mois de juillet à Monaco et à Cap-d'Ail deux magnifiques Lite Quest premier niveau de tournois internationaux organisés par French Riviera 3x3.

Et depuis jeudi la ville de Marseille accueille ce qui se fait de mieux dans le basket 3x3 mondial : un Womens Series et un Master. Il s'agit là de la plus haute compétition mondiale et cela se passe dans notre plus grande ville, mais organisé par un promoteur privé. Nous devons garder la main sur ce type d'organisation et être moteur pour donner à nos licenciés et aux habitants de la région sud ce fabuleux spectacle, ces fabuleux spectacles !

Nous devons avoir un rôle bien plus majeur en tant que ligue régionale sur ces organisations. Cela passera indéniablement par l'embauche d'un chargé de développement 3x3, projet avorté la saison dernière, auquel il faudra porter une attention extrêmement particulière pour 2023-2024.

Concernant notre IRFBB, sa structuration avec l'embauche de Damien Héno est une première étape mais là aussi il convient d'accélérer de façon urgente. Notre projet doit rester de proposer au club l'organisation de formation d'entraîneur local et diplômante. A ce titre, le BPJEPS que nous proposons actuellement uniquement via des partenariats avec des organismes de formation devrait rapidement devenir une formation interne à fin d'en maîtriser le tempo, l'organisation, et d'être au plus près des demandes de nos clubs. C'est un enjeu majeur, certainement vital pour la formation, et pour la survie de nos clubs qui manquent cruellement d'engagement de bénévoles. Cette solution d'un alternant, aidée financièrement par l'État, doit être multipliée au sein de nos structures, d'autres l'ont déjà bien compris et nous sommes clairement en retard sur le sujet. Voilà une belle piste de travail pour la saison qui arrive !

Toujours dans le rôle de la ligue d'accompagner ses clubs il convient de féliciter le travail fait par Franck PRELWITZ au sein de son pôle : que ce soit sur le travail de fourmi fait sur le PSF, sur l'accompagnement des jeunes équipes en championnat régional, ou sur la mise à disposition et le prêt de nombreux matériels de la ligue, Franck fait preuve d'une exceptionnelle implication toujours au service d'autrui.

Comme vous avez pu le lire dans mon rapport moral la partie haute performance aura soufflé le chaud et le froid durant cette saison en mode montagnes russes. Bien sur nous allons retenir en tout premier lieu les trois intégrations au pôle France Yvan MAININI : Natéo Gabriel DES BORDES, Maryama M'BAYE et Axelle RAGGIRI, et les intégrations en équipes de France de Luca RAPINI et Astou SEYE. C'est toujours un honneur pour une ligue d'alimenter le pôle France, c'est son rôle premier, et c'est pour cela que nous investissons autant sur ces projets.

Cependant, nous ne pouvons pas passer sous silence les résultats inadmissibles de nos sélections U15 lors du tournoi Inter pôles qui a eu lieu à Dijon. Nous finissons dernier de la compétition sans avoir même eu un seul espoir de pouvoir réellement exister. La remise en question doit être forte, avec des joueurs talentueux que la fédération a su reconnaître, il n'est pas normal de ne pas performer en équipe. Ces jeunes portent le maillot Sud basketball ils doivent tout faire pour le faire gagner.

Ceux qui ont gagné ce sont Lois GRASSHOFF et Loic NOUDOGBESSI, qui ont été champion du monde U18, qui ont décidé de refaire une équipe sur la Super League cet été. Deux joueurs de notre région au sein d'une équipe championne du monde, il était impensable de ne pas les accompagner c'est pourquoi j'ai insisté auprès l'ensemble de mes collègues pour que nous puissions soutenir financièrement ces jeunes et qu'ils représentent aux quatre coins de la France, le Sud : Next Gen Sud est donc né, les premiers résultats ne se sont pas faite attendre : après une victoire à Dunkerque et une finale à Avignon (en battant dans la quatrième meilleure équipe mondiale et l'équipe nationale de Suède), ils sont depuis ce matin à Bouc-Bel-Air pour continuer à engranger des points dans l'objectif de l'open de France... et avec ce qu'ils ont montré nul doute qu'ils seront un Challenger redoutable pour le titre final !

Côté officiel, nous sommes entrés dans une nouvelle ère : le plan officiel 2024 et le pacte #tousengagés vont tenter de venir enrayer le déficit chronique d'arbitres chez nous comme dans les autres régions. Les premiers résultats sont extrêmement positifs, les clubs ont compris qu'ils devaient être le moteur essentiel du recrutement de ses nouveaux officiels et ont accepté de jouer le jeu en envoyant massivement des licenciés en formation. Si nous attendons encore les résultats définitifs, la tendance observée au niveau national à fin mars, avec plus de 3000 arbitres qui sont venus en formation, est très positive et est source d'espoir.

Il conviendra maintenant de les accueillir dans leurs nouvelles fonctions avec bienveillance. Les difficultés que nous pouvons rencontrer dans les désignations ne pourront se résoudre qu'avec davantage d'effectif, ce n'est donc pas en décourageant les petits nouveaux que nous irons vers le but que nous nous sommes tous fixé.

Côté performance, je veux féliciter Amel Dahra, qui vient pour la deuxième saison consécutive d'arbitrer le Final 4 de l'Euroleague Feminin et pour la 2<sup>ème</sup> saison consécutive d'arbitrer la finale de la coupe de France. Je veux également mettre à l'honneur mon amie Marina MARANGONI qui a su vite rebondir pour remonter au Haut Niveau et qui officiera l'an prochain en NM1 et Ligue Féminine.

Enfin je veux féliciter les équipes de la CRO, pour leur travail de formation. En étant régulièrement sur les terrains je vois pousser de jeunes pépites, potentielles, très prometteuses, qu'il convient de continuer à suivre avec une très grande attention, à tutorer, à accompagner : accéder au championnat de France n'est pas une fin en soi et n'empêche pas une action de la part de la ligue régionale.

Pour augmenter notre nombre d'arbitres, et surtout les fidéliser, il conviendra que la commission de discipline soit plus en accord avec la politique régionale : j'avais exprimé l'an dernier lors de mon discours une volonté de fermeté, envers l'ensemble des dossiers qui étaient remontés, et force est de constater que ça n'a pas toujours été le cas. Les victimes doivent être écoutées, les auteurs de troubles doivent être sanctionnés aussi durement que leurs actes. Cela paraît être un basique mais au vu de la saison passée je ne peux m'empêcher de le rappeler.

Pour terminer je voudrais dire un mot de notre communication, après plusieurs années à être accompagné par des alternants sur le sujet, j'ai souhaité que nous puissions embaucher un salarié expert afin de franchir un nouveau pas dans ce domaine : c'est désormais chose faite avec l'arrivée de Lucie Jean Xavier, qui nous a fait passer non pas deux mais sûrement trois ou quatre marches dans le domaine : la réactivité, l'innovation, le design, sont des points indispensables pour une communication efficace et c'est ce que nous a apporté Lucie depuis son arrivée et je la remercie très sincèrement.

J'en profite également pour souligner l'arrivée très remarquée de Margot Vanrentergeem comme assistante de direction : là aussi il s'agissait de changer de braquet et nous l'avons fait avec une personne dynamique compétente et au service des clubs.

Le secrétaire général que je suis, profite de la tribune qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des salariés de la ligue qui œuvrent chaque jour pour la mise en application des décisions politiques portées par le comité directeur : merci à nos techniciens, merci à nos administratifs et merci à Béatrice Heinrich notre directrice territoriale pour la coordination de l'ensemble de ses activités qui n'est pas un sujet facile.

Il est maintenant l'heure de prendre un peu de repos et de profiter de l'été qui se présente devant nous. Les innombrables actions menées dans la saison viennent puiser dans notre capital énergie qu'il convient de renouveler, la saison prochaine s'annonçant tellement palpitante !

A titre personnel, j'ai décidé de quitter la fonction de secrétaire général que j'occupe depuis 5 ans maintenant. Une institution comme la ligue a besoin d'un alignement parfait entre le quatuor Président, Secrétaire Général, Trésorier et 1<sup>er</sup> Vice Président et les élus du bureau directeur et du comité directeur. Je me sens aujourd'hui trop en décalage.

Cette décision prise il y a plusieurs semaines, j'ai pourtant assumé avec la même implication ma fonction jusqu'au dernier jour, dans le cadre des valeurs qui sont les miennes et de mes convictions.

Je resterai membre du comité directeur, je continuerai à y exprimer mes opinions avec franchise comme je l'ai toujours fait, et j'accompagnerai mon successeur dans sa prise de fonction aussi longtemps qu'il en aura besoin.

Et si j'ai décidé de faire un pas de recul, car ce n'est qu'un pas de recul, c'est pour me retrouver parmi vous et quitter la première ligne. Je reviens parmi vous grandir l'armée d'infatigables bénévoles qui œuvrent chaque jour pour le bien de nos licenciés, de notre jeunesse, de notre passion. Cette armée que j'ai tenu à mettre à l'honneur à chacune de mes interventions à la tribune depuis 5 ans, car mon respect pour vous et votre implication est immense.

Pour autant je ne serai jamais loin, ce sport et cette ligue resteront ma drogue, mon Gardéal !

A très vite,

## VOTE DU RAPPORT MORAL 2022-2023

Le Rapport Moral 2022-2023 est soumis au vote de l'assemblée générale



**Le rapport moral 2022-2023 est adopté à l'unanimité.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>POUR</b>	<b>26 197 voix</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0 voix</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0 voix</b>

# PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2022-2023 PAR LE TRESORIER GENERAL M. CYRILLE NERIN



## Introduction

Bonjour à toutes et à tous.

Madame la nouvelle co-présidente du club du Draguignan,  
Monsieur le Président de la Ligue Sud,  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Ligue Sud,  
Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Sud,  
Monsieur Le Secrétaire Général de la FFBB,  
Monsieur l'auditeur,  
Monsieur le Commissaire aux Comptes,  
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour faire le bilan financier 2022-2023 de notre structure.

Pour commencer mon intervention, je tenais à renouveler mes excuses pour les problèmes de rappel de factures que nous avons rencontrés sur la fin de l'exercice. En effet le logiciel MEG qui assure la gestion de la facturation a de manière aléatoire annulé des saisies de règlement, ce qui a provoqué la situation que nous

avons vécu. Avec l'accompagnement efficace de Béatrice Heinrich, nous avons pu remettre à jour les règlements qui concernés les clubs mais aussi les comités. Nous avons signalé ce problème à l'éditeur qui a mis en place des correctifs pour que cette situation ne se représente plus.

Comme vous le savez, le travail sur les dossiers de subventions prend énormément de temps, grâce aux bonnes relations tissées entre notre structure et le Conseil Régional, nous sommes attentifs à chaque nouvelle opportunité de subvention. Quelles soient sur l'emploi, sur l'acquisition de matériel, sur des manifestations sportives nous essayons d'adapter nos projets pour répondre aux critères d'admission. Grâce au travail de nos salariés, nous avons augmenté nos recettes dans ce domaine la saison dernière. Cette hausse nous a contraint à augmenter le niveau de contrôle de notre gestion financière en missionnant un Commissaire aux Comptes pour les prochaines années en lieu et place des vérificateurs. Je souhaite la bienvenue à Monsieur Goirand.

Je tenais également à remercier Mesdames Delpoux et Liguori et Messieurs Rastello et Sylvestre nos vérificateurs aux comptes pour leur travail aux cours des dernières saisons.

Pour continuer je vais revenir à la présentation du bilan financier 2022-2023

## Un compte de résultat positif

Ce troisième exercice du mandat 2020-2024, arrêté au 30 avril 2023, présente un bilan excédentaire de 206 979 €.

Si le résultat des produits d'exploitation présente une hausse de 274 286 €, les charges d'exploitation sont également en hausse de 441 566 €.

Ce bilan positif est cependant à relativiser.

Ce bilan excédentaire est notamment dû à la vente des locaux de St Laurent du Var pour 160 000 € qui ne représente finalement que 101 397 € une fois le dégageant la plus-value effectuée.

Cela nous ramène, plus justement, à un bilan excédentaire de la saison sportive à 105 582 €.

Cet excédent s'explique en grande partie par la hausse des licences + 80 397 € (161 905 € Part Ligue + FFBB – 81 508 € part de la FFBB).

Comme je l'avais annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, la Ligue Sud a investi dans plusieurs domaines pour se donner les moyens de réduire ses charges sur le long terme :

- Acquisition de structures gonflables, terrains de 3x3 et autres matériels de manifestations, ce matériel est à disposition. La commission « soutien aux clubs » est à votre écoute pour vous accompagner dans les demandes de réservation.
- Acquisition de deux véhicules 9 places.
- Acquisition de systèmes de visio-conférence au siège de la Ligue

La Ligue Sud restera attentive aux différentes opportunités qui se présentent pour continuer ses investissements.

Même si ce n'est pas le lieu, ni ma mission en tant que Trésorier Général, je souhaiterai attirer votre attention sur la forte hausse des amendes disciplinaires, + 12 000 € sur une saison. Il me semble vital pour notre activité que chacun de nous prenions conscience de la dérive actuelle de notre sport. Si les choses continuent dans le même sens, l'organisation de notre commission de discipline ne pourra pas évoluer éternellement pour répondre aux multitudes d'affaires. La Ligue Sud devra investir dans des ressources humaines professionnelles et juridiques pour traiter l'ensemble des dossiers disciplinaires. Cette charge financière impactera à moyen terme le budget de la Ligue et fatalement sur le budget des clubs.

Concernant les actifs et les passifs, je ne vais pas m'étendre sur le sujet, vous avez tous les éléments dans le bilan financier.

Afin d'éviter une traditionnelle question sur la caisse de péréquation, comme après toutes les saisons la Ligue Sud a restitué une très grande partie de la somme restante aux clubs par chèque entre le 29/08/2022 et le 08/09/2022. Pour rappel, une réserve est faite pour assurer les premiers paiements de la saison 2023-2024 le temps que les clubs régularisent les versements. Au total 99 clubs ont reçu les remboursements. La même action sera faite pendant l'été pour la somme restante de cette saison.

La situation financière de la Ligue Sud est saine et le travail de gestion réalisé permet une très bonne lisibilité de la trésorerie.

Je souhaiterai maintenant faire un rappel sur le fonctionnement de la trésorerie sur le thème des pénalités financières. Toutes les pénalités financières sont saisies par la trésorerie de Ligue à la demande des différentes commissions régionales qui veillent aux différents suivi règlementaires. Lorsque vous contestez une facture, il faut laisser un peu de temps à la trésorerie pour transmettre votre requête à la commission concernée avant de pouvoir y statuer. Cela peut prendre un peu de temps il faut en être conscient, mais nous essayons de vous apporter les éléments pour confirmer ou annuler les factures en question.

Pour terminer cette première intervention, je tenais à remercier Daniel Zazzi, Claude Lavalle, Franck Prellwitz, Margot Vanrentergeem et Béatrice Heinrich pour leur travail et leur implication dans la vie de la Ligue.

Je laisse maintenant la parole à notre Commissaire aux Comptes.



## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES M. CHRISTOPHE GOIRAND



M. Christophe GOIRAND prend la parole et informe l'assemblée générale des rapports qu'il a établis à la suite de ses travaux relatifs aux exercices 2021-2022 et 2022-2023.

Les pages suivantes constituent les conclusions de M. Christophe GOIRAND concernant l'exercice clos le 30/04/2022 et l'exercice clos le 30/04/2023, puis le rapport spécial de l'exercice clos le 30/04/2022 et celui clos le 30/04/2023.





## **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/04/2022

42 RUE PARADIS  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 54 80 07

# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/04/2022

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

### Opinion avec réserve

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale, consultée à distance entre le 16 et le 31 janvier 2023, dans le cadre des dispositions de l'article L. 820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE SUD BASKET BALL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre Association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

## Fondement de l'opinion avec réserve

### *Motivation de la réserve*

Votre association a comptabilisé le 20 janvier 2021 dans le poste « Subventions d'investissement » une somme de 57 928 euros visant à financer partiellement la construction du nouveau siège social. Cependant, en application de la réglementation comptable (ANC n°2018-06), cette aide ne pouvait être qualifiée de subvention dans la mesure où elle n'avait pas été attribuée par une autorité administrative publique. Celle-ci aurait dû être comptabilisée en contributions financières augmentant, à due concurrence, le résultat de l'exercice clos le 30 avril 2021 et donc le report à nouveau à l'ouverture de l'exercice clos le 30 avril 2022. Le total des fonds propres n'a toutefois pas été affecté par cette anomalie comptable.

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### *Justification des appréciations*

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe mentionne le changement de siège social intervenu au cours de l'exercice.

Cette opération s'est traduite comptablement par l'activation de dépenses d'investissement significatives en vue de la construction de votre nouveau siège social. Nos travaux ont consisté à apprécier le respect des règles et principes comptables appliqués par votre association, notamment le caractère immobilisable de ces dépenses.

### *Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres*

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille

Le 30 juin 2023

Signé électroniquement le 30/06/2023 par  
Christophe Goirand



Christophe GOIRAND  
Commissaire aux Comptes



## **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/04/2023

42 RUE PARADIS  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 54 80 07

# **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/04/2023

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, consultée à distance entre le 16 et le 31 janvier 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE SUD BASKET BALL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### *Observations*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe qui précise les incidences comptables de la reprise au compte de résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023, de la subvention d'investissement comptabilisée au passif du bilan d'ouverture.

### *Justification des appréciations*

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### *Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille

Le 30 juin 2023

Signé électroniquement le 30/06/2023 par  
Christophe Goirand



Christophe GOIRAND  
Commissaire aux Comptes



## **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30/04/2022

42 RUE PARADIS  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 54 80 07

# **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30/04/2022

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille

Le 30 juin 2023

Signé électroniquement le 30/06/2023 par  
Christophe Goirand



Christophe GOIRAND  
Commissaire aux Comptes



## **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30/04/2023

42 RUE PARADIS  
13001 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 54 80 07

# **LIGUE SUD BASKET BALL**

1686 chemin de Sauvecanne

13320 BOUC BEL AIR

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30/04/2023

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille

Le 30 juin 2023

Signé électroniquement le 30/06/2023 par  
Christophe Goirand



Christophe GOIRAND  
Commissaire aux Comptes

A l'issue de l'énoncé des différents rapports de M. Cyrille NERIN, Trésorier Général, et de M. Christophe GOIRAND, Commissaire aux Comptes, Jean-Pierre BRUYERE soumet à l'assemblée générale les trois résolutions suivantes :

L'assemblée générale décide d'adopter :

- *Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 avril 2022, ainsi que son rapport spécial, aux fins de régularisation de la situation juridique.*
- *Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports*
- *D'affecter l'excédent de l'exercice clos le 30 avril 2023 s'élevant à 206 979 € au compte « Report à nouveau ».*

## VOTE DES RESOLUTIONS DU RAPPORT FINANCIER 2022-2023

Le Rapport Financier 2022-2023 et l'ensemble des 3 résolutions précitées sont soumis au vote de l'assemblée générale



**Le rapport financier 2022-2023 et les 3 résolutions précitées sont adoptés à la majorité absolue.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>	
<b>POUR</b>	<b>25 803 voix</b>	<b>98,50 %</b>
<b>CONTRE</b>	<b>394 voix</b>	<b>1,50 %</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0 voix</b>	

Détail des votes CONTRE :

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	394	Maya CACHEMIRE	X	394
<b>TOTAL DES VOIX</b>				<b>394</b>

## PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024 PAR LE TRESORIER GENERAL M. CYRILLE NERIN

### Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2023-2024 a été construit avec une stabilité de notre activité sportive.

Pour la prochaine saison, nous avons établi un budget à 1 896 000 €.

Je laisse la parole au Président de la Ligue pour la mise au vote du rapport prévisionnel.

## Conclusion

Même si la saison 2022-2023 était financièrement positive, nous allons continuer à optimiser nos modes de fonctionnements pour continuer à réduire les frais de nos activités.

Avant de terminer, je souhaiterai revenir sur les dossiers PSF.

Nous sommes tous conscients que les subventions de l'ANS, de la Région Sud ou des Conseils Départementaux vont continuer à se focaliser sur des actions spécifiques, la santé, le social, la mixité, et leurs montants se réduire.

Que ce soit pour la Ligue, les Comités ou les clubs, le constat est le même, des dossiers de plus en plus complexes qui demandent un nombre très important d'heures de travail, pour des subventions qui se réduisent. Des personnes expérimentées sont présentes au sein des comités et de la ligue, mais également dans les clubs où certaines personnes peuvent apporter une expertise précieuse.

Je vous engage très fortement à prendre attache avec la commission « soutien aux clubs » pour vous accompagner dans le montage de ces dossiers.

Pour conclure mon intervention, je souhaiterais remercier l'ensemble des personnes qui participent à la bonne gestion financière de notre structure.

Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été.

## Décomposition du budget prévisionnel :

<b>PRODUITS</b>		
<b>70</b>	<b>VENTES</b>	<b>1 354 000,00 €</b>
70200000	Affiliations	33 000,00 €
70210000	Licences et assurances	1 100 000,00 €
70210001	Mutations et licences T	50 000,00 €
70600000	Refacturations diverses	60 000,00 €
70610000	Engagements championnats	85 000,00 €
70625100	Stages	25 000,00 €
70821000	Cotisations	1 000,00 €
<b>74</b>	<b>CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS</b>	<b>252 500,00 €</b>
74112000	Subventions Conseil Régional	80 000,00 €
74130000	Subventions ANS	132 500,00 €
74310000	Aides à l'emploi diverses	40 000,00 €
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>286 000,00 €</b>
75000001	Contribution financière FFBB	40 000,00 €
75040000	Participations pôles	175 000,00 €
75055000	Participations diverses clubs	20 000,00 €
75000010	Formations cadres	25 000,00 €
75120000	Participations stages officiels	4 000,00 €
75140000	Participation péréquation	22 000,00 €
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 500,00 €</b>
76210000	Produits financiers	3 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 896 000,00 €</b>

# CHARGES

60	ACHATS	718 000,00 €
60213000	Achat équipement sportif	20 000,00 €
60214000	Achat matériel informatique	2 500,00 €
60610000	Gaz électricité	2 500,00 €
60611000	Eau	1 000,00 €
60630000	Fournitures petits équipements	6 000,00 €
60640000	Fournitures de bureau	4 000,00 €
60641000	Fournitures imprimerie	1 000,00 €
60680000	Autres achats trophées	6 000,00 €
60711200	Licences	620 000,00 €
60711300	Affiliations FFBB	30 000,00 €
60721000	Mutations	25 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	162 000,00 €
61111000	Frais personnel extérieur	15 000,00 €
61222000	Photocopieur	20 000,00 €
61350000	Location de matériel	2 000,00 €
61400000	Charges de copropriété	500,00 €
61520000	Entretien sur biens immobiliers	5 000,00 €
61550000	Entretien véhicules	2 000,00 €
61560000	Contrats de maintenance	7 000,00 €
61600000	Assurances	6 500,00 €
61710000	Frais hébergement, rest stages	80 000,00 €
61720000	Frais formation des cadres	8 000,00 €
61720100	Frais formation jeunes	10 000,00 €
61720200	Frais formation officiels	5 000,00 €
61810000	Documentation	1 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	457 300,00 €
62260000	Honoraires	45 000,00 €
62270000	Frais d'actes	500,00 €
62310000	Publicité	300,00 €
62331000	Cadeaux	3 000,00 €
62332000	Aide nouveaux clubs	1 500,00 €
62339000	Aide aux déplacements	10 000,00 €
62352000	Challenge licences	8 000,00 €
62380000	Cotisations	1 000,00 €
62510000	Commissions et déplacements	115 000,00 €
62510001	Commission technique (stages, hébergement, transports)	62 000,00 €
62510070	Frais de réception	4 500,00 €
62530100	Hébergement CREPS	160 000,00 €
62560000	Frais de mission	7 000,00 €
62561000	Frais d'organisations et de manifestations	13 000,00 €
62570000	Restaurants	5 000,00 €
62600000	Frais postaux	5 000,00 €
62610000	Téléphone	14 000,00 €
62750000	Frais de banque	1 000,00 €
62800000	Dons divers	500,00 €
62830000	Cotisations	1 000,00 €
63	IMPOTS ET TAXES	19 700,00 €
63100000	Taxe foncière	3 000,00 €
63110000	Taxe sur les salaires	12 000,00 €
63330000	Taxe formation continue	4 700,00 €
64	SALAIRES ET TRAITEMENTS	467 000,00 €
64110000	Salaires	360 000,00 €
64510000	URSSAF	75 000,00 €
64530000	Caisse de retraite et de prévoyance	25 000,00 €
64550000	Mutuelle	4 000,00 €
64800000	Médecine du travail	3 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00 €
66110000	Intérêts d'emprunts	2 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	70 000,00 €
68112000	Dotations aux amortissements immo corp	70 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		1 896 000,00 €

# RECAPITULATIF

CHARGES		PRODUITS			
60	ACHATS	718 000,00 €	70 VENTES	1 354 000,00 €	
61	SERVICES EXTERIEURS	162 000,00 €	74	CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	252 500,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	457 300,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	286 000,00 €
63	IMPOTS ET TAXES	19 700,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	3 500,00 €
64	SALAIRES ET TRAITEMENTS	467 000,00 €			
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00 €			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	70 000,00 €			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 896 000,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 896 000,00 €</b>

## VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Le budget prévisionnel 2023-2024 est soumis au vote de l'assemblée générale :



**Le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à la majorité absolue.**

<b>VOTANTS</b>	<b>26 197 voix</b>		
<b>ABSTENTIONS</b>	<b>992 voix</b>		
<b>EXPRIMES</b>	<b>25 205 voix</b>		
<b>POUR</b>	<b>22 191 voix</b>	<b>88,04 %</b>	
<b>CONTRE</b>	<b>3 014 voix</b>	<b>11,96 %</b>	

Détail des ABSTENTIONS :

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE	290	Christophe BOURY	X	290
SUD0013045 - USO ROGNONAISE	296	Jerôme GUIGON	X	296
SUD0084010 - FRJ ST BLAISE BOLLENE BASKET	191	Kevin GARCIA GIL	X	191
SUD0084033 - LASA BC ASPPT	215	Jean-Claude MEZIAT	X	215
<b>TOTAL DES VOIX</b>				<b>992</b>

## Détail des votes CONTRE :

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	394	Maya CACHEMIRE	X	394
SUD0006010 - BASKET AZUR CLUB	138	Julien GREGORI	X	138
SUD0006049 - CANSAS BASKET	142	Julien GREGORI	X	142
SUD0013046 - AIL DE ROUSSET	309	Christophe SAMAT	X	309
SUD0083007 - FREJUS VAR BASKET AMSL	318	Pascal CHEMIT	X	318
SUD0083011 - BASKET CLUB LA GARDE	319	Martine GIORDANO	X	319
SUD0083014 - UA VALETTOISE BASKET	97	Alain MERCIER	X	97
SUD0083019 - BASKET CLUB GRIMAUD STE MAXIME	287	Jean-François GARCIA	X	287
SUD0083024 - ASPPT TOULON	229	Thierry BARBERO	X	229
SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	228	Stephane SABATES	X	228
SUD0083033 - SAINT RAPHAEL VAR BASKET	151	Raymond VERDU	X	151
SUD0083049 - ESSOR VAROIS ST RAPHAEL BC	2	Jean-François GARCIA	X	2
SUD0083057 - BASKET CUERS/PIERREFEU	77	Mickaël GAFFRE	X	77
SUD0083062 - SAINT CYR BASKET CLUB	167	Caroline TROTOBAS	X	167
SUD0083066 - VAL D'ISSELE BASKET	156	Mickaël GAFFRE	X	156
<b>TOTAL DES VOIX</b>				<b>3 014</b>

## ELECTION DES DELEGUES DE LA LIGUE SUD BASKET BALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE FFBB DU 14/10/2023 AU PUY-DU-FOU ET POUR TOUTE LA SAISON 2023-2024

La Ligue SUD BASKET BALL a fait appel à candidatures pour les 3 postes de délégués pour l'assemblée générale de la FFBB le 14 octobre 2023 au Puy-du-Fou et pour toute la saison 2023-2024.

Seules trois (3) candidatures se sont manifestées. Il s'agit de :

- Jean-Pierre BRUYERE
- Frédéric LOGERAI
- Daniel ZAZZI

Il est proposé un vote à mains levées à l'assemblée générale : 3 postes à pourvoir pour 3 candidats.  
Pour mémoire, seules les associations dont l'équipe première joue en championnat de France sont concernées par ce vote. Les autres associations ont élu leurs délégués lors des assemblées générales de leur comité départemental respectif.

Liste des associations votantes :

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0006006 - AS MONACO BASKET	491	Claudine CARADONNA	X	491
SUD0006008 - AC GOLFE JUAN VALLAURIS	300	Hervé CHABERT	X	300
SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	394	Maya CACHEMIRE	X	394
SUD0006012 - OL. ANTIBES BASKET AMA	614	Jean-Marc CASABO	X	614
SUD0006018 - MENTON BASKET CLUB	190	Robert ZUTTON	X	190
SUD0006020 - LE CANNET COTE D'AZUR BASKET	332	Yves CRESPIN	X	332

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	534	Eugénie CAUCHIE	X	534
SUD0006054 - MONACO BASKET ASSOCIATION	148	Eric ELENA	X	148
SUD0013031 - STADE MARSEILLAIS UC	500	Carlos CARDOSO	X	500
SUD0013039 - MARTIGUES SPORTS	347	Gilles PICARD	X	347
SUD0013045 - USO ROGNONAISE	296	Jerôme GUIGON	X	296
SUD0013046 - AIL DE ROUSSET	309	Christophe SAMAT	X	309
SUD0013047 - PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	330	Marc GUARC	X	330
SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB	355	William JULLIEN	X	355
SUD0013071 - GOLGOTHS 13	447	Jean-Claude ROUGER	X	447
SUD0013092 - FOS PROVENCE BASKET	374	Daniel ZAZZI	X	374
SUD0013096 - BASKET CLUB GRANSOIS	315	Jean-Laurent BRUN	X	315
SUD0083009 - ES LORGUAISE BASKET CLUB	182	Sophie MARIANI	X	182
SUD0083012 - ESCA LONDAISE	127	Johane ACQUATI	X	127
SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	228	Stephane SABATES	X	228
SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET	476	Aurélié DUMAS	X	476
SUD0083052 - BANDOL BASKET CLUB	189	Laurent DANOY	X	189
SUD0084008 - UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET	359	Marie-Hélène RUMEN	X	359
SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB	301	Henri DEVOS	X	301
SUD0084018 - AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET	234	Nicole JOVER	X	234
<b>Total des voix</b>				<b>8 372</b>



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@pacabasketball.fr](mailto:ligue@pacabasketball.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023 - DRAGUIGNAN RESULTATS DE L'ELECTION DES DELEGUES POUR L'AG ELECTIVE DE LA FFBB EN OCTOBRE 2023 ET POUR TOUTE LA SAISON 2023-2024

### 1<sup>er</sup> Tour

Inscrits	<b>8372</b>	Votants	<b>8372</b>
Blancs ou Nuls	<b>0</b>	Exprimés	<b>8372</b>

*Les pourcentages obtenus par chaque candidat se calculent sur les bulletins exprimés*

Ont obtenu	Voix	%	Rayer les mentions inutiles	
BRUYERE Jean-Pierre	<b>8372</b>	<b>100</b>	ELU	- <del>NON-ELU</del>
LOGERAIS Frédéric	<b>8372</b>	<b>100</b>	ELU	- <del>NON-ELU</del>
ZAZZI Daniel	<b>8372</b>	<b>100</b>	ELU	- <del>NON-ELU</del>

Pas de nécessité de deuxième tour

Noms, prénoms et signatures des assesseurs :

**Claudie DELPOUX**

Claudie DELPOUX, Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales proclame que :

- Jean-Pierre BRUYERE
- Frédéric LOGERAI
- Daniel ZAZZI

Sont élus délégués de la Ligue SUD BASKET BALL aux postes de délégués pour l'assemblée générale de la FFBB le 14 octobre 2023 au Puy-du-Fou et pour toute la saison 2023-2024.

## INTERVENTION DE M. THIERRY BALESTRIERE SECRETAIRE GENERAL DE LA FFBB



Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB, commente les toutes dernières informations fédérales en appui d'un diaporama.



## Le bilan

	Saison 21/22	Saison 22/23	Commentaires
Nombre de licenciés	678 482 527 684 (clubs) 66% M – 34% F	721 145 594 146 (clubs) 66% M – 34% F	Refus pour 180.000 jeunes en 2 saisons > recherche de solutions
Dispositif Nouveaux adhérents actifs	9 943 sur 2 726 clubs	10 773 créations et 6 169 renouvellements	Reconduction pour saison 2023-2024
Dispositif Pass Sport	82.806 4,140 M€	108.949 jeunes 5,447 M€	2 <sup>ème</sup> fédération en nombre de jeunes mobilisés Très fort taux d'engagement des clubs affiliés (plus de 70%)
PSF Clubs	611 clubs demandeurs 398 clubs soutenus 1,374 M€ de crédits	654 Clubs demandeurs Instruction en cours 1,362 M€	Augmentation du nombre de clubs Quelques disparités territoriales Accompagnement des clubs à favoriser

## Eléments marquants de la prochaine saison

## Les étapes de la préparation - JO Paris 2024

### 3x3 1<sup>er</sup> objectif: qualification aux JOP au ranking – cut le 1<sup>er</sup> novembre 2023

- Juillet 2022: création d'une équipe professionnelle 3x3 masculine (Team 3x3 Paris)
- Septembre 2023: constitution d'un groupe féminin de préparation spécifique 3x3
- 2023 et 2024: organisation de tournois FIBA pour ranking puis préparation JOP (Masters, Challenger et Women Series)

### 5x5 qualifiés en qualité de pays hôte

- EDF féminine: début de préparation 6 juin. 4 blocs - 8 matchs de préparation (prioritairement en France)
- EDF masculine: début de préparation 22 juin – 4 blocs – 6 matchs de préparation (prioritairement en France)

## L'augmentation des tarifs de licence – Pourquoi ?

### L'INFLATION :

La réactualisation des salaires par rapport au coût de la vie a un impact non négligeable (environ 5,5%), malgré une grande compréhension de nos salariés.

L'inflation a un impact direct sur les frais de fonctionnement de notre fédération (hôtellerie, restauration, transport train ou avion, frais fixes des locaux, etc.)

## L'augmentation des tarifs de licence – Pourquoi ?

### LE RETOUR AU BUDGET DE 2019 AVANT COVID :

En 2019, le budget était 37,5 M€ avec l'espoir de monter en 2020 à 39 M€ dans la perspective de préparer du mieux possible nos 4 équipes de France pour les JO de Paris 2024.

La crise COVID a fait perdre les droits TV (3,3M€ par an).

Pendant le Covid, notre fédération a investi 7 M€ sur ses fonds propres dans le cadre de l'aide aux clubs (Fédération, ligues et Comités ont investi au total 12 M€) afin de redémarrer du mieux possible ; l'augmentation des licenciés depuis 2 ans confirme ce choix.

Bravo à tous les acteurs : Clubs, CD, LR.

Le service financier de la FFBB a beaucoup travaillé avec le TG en lien avec le Président sur le montage du nouveau plan budgétaire 2023-2028, après consultation de la commission des finances.

## L'augmentation des tarifs de licence – Pourquoi ?

### LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS :

Le coût des Jeux est plus important que prévu, suite à la décision de déplacer la première phase du 5x5 à Lille ; deux bases arrière sont à prévoir donc frais multipliés pratiquement par deux pour éviter au maximum les déplacements.

Investissement important pour les deux équipes 3x3 qui ne sont pas qualifiées d'office : professionnalisation d'une équipe masculine du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2024, et d'une équipe féminine du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 juin 2024.

Toutes les grandes nations ont le même type de préparation, ce qui va mettre le 3x3 à un niveau jamais atteint.

Avoir les 4 équipes aux Jeux de Paris est capital pour préparer l'après 2024.

## L'augmentation des tarifs de licence – Pourquoi ?

### PEU D'AUGMENTATION DEPUIS 2010

Depuis 2014/2015, 3 légères augmentations afin de permettre aux Ligues Régionales et Comités Départementaux de se développer rapidement à travers la professionnalisation mais également pour permettre aux Ligues fusionnées d'uniformiser le coût des licences sur l'ensemble de leur nouveau territoire (rappel : elles avaient 3 ans pour le faire) ; d'ailleurs la fédération avait investi 3 M€ à travers d'un fond dédié pour soutenir cette réforme territoriale.

## Le dispositif Pass'Sport – Saison 2023/2024



Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques

FFBB

Le Dispositif Pass'Sport

revient pour la saison 2023-2024

Bénéficiez d'une déduction de 50 euros dans un club sportif éligible !

Plus d'informations sur : www.sports.gouv.fr/jeux-olympiques

www.sports.gouv.fr/jeux-olympiques

Le ministère des Sports, et des Jeux Olympiques et Paralympiques reconduit pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le dispositif du Pass'Sport pour soutenir l'adhésion et la prise de licence dans les clubs affiliés à la FFBB.

Le dispositif est reconduit à l'identique.

### Les bénéficiaires

Les enfants bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé, de l'Allocation éducation enfant handicapé, de l'allocation de rentrée scolaire ou étudiant boursier.

### Le dispositif :

- Appliquer une réduction de 50€ sur la prise de licence/adhésion
- Possibilité de demander un chèque de caution pour les inscriptions prises en juillet/août
- Les demandes de remboursement sont à faire dans LeCompteAsso

La FFBB met en place une cellule d'accompagnement des clubs accessibles par [passsport@ffbb.com](mailto:passsport@ffbb.com) Une note d'information sous eFFBB sera rapidement disponible.

## Les subventions PSF

La fédération instruit depuis 2020 les demandes de subvention des clubs dans le cadre de l'instruction des crédits de l'Agence Nationale du Sport au titre de son Projet Sportif Fédéral (PSF).

La campagne se déroule selon ce calendrier annuel :

- A partir de janvier, campagne d'information de la FFBB vers les clubs,
- De mars à fin avril, saisie par les clubs des demandes dans LeCompteAsso
- Entre mai et juin, instruction par la FFBB des demandes
- Validation et Paiement des aides par l'Agence Nationale du Sport en Juillet
- Septembre à Octobre : étude des comptes-rendus d'actions.

Les clubs peuvent aussi élargir sur des subventions territoriales gérées au niveau régional pour :

- Le soutien à l'apprentissage
- La création et la pérennisation des emplois.

La période de dépôt des demandes est généralement située entre mars et mai. Les demandes sont à faire dans LeCompteAsso.



117 rue du Château des Reuillers - 75013 Paris  
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com



# REMISE DES AIDES, LABELS, TITRES ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES



Remise de récompenses

## Challenge licences féminines

Saison 2022-2023

- TRINITE SPORTS PAILLON
- BASKET CLUB OLLIOULAIS
- MIRAMAS BASKET
- SCO STE MARGUERITE
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- ES PENNES MIRABEAU
- ISTRES SPORTS BC
- LA CIOTAT SPORT BASKET
- MORIERES BASKET CLUB
- PELISSANNE BASKET AVENIR



Remise de récompenses

## Challenge licences

Saison 2022-2023

- TRINITE SPORTS PAILLON
- MONTFAVET BASKET CLUB
- GSE METROPOLITAINS DE NICE
- BASKET CLUB OLLIOULAIS
- LA CIOTAT SPORT BASKET
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- UNION SPORTIVE SERIGNAN
- BASKET CLUB ARLESIEN
- BASKET CLUB MILLOIS
- SIX FOURS BASKET CLUB



Remise de récompenses

## Aide aux déplacements

Saison 2022-2023

- AIL DE ROUSSET
- BASKET CLUB GRANSOIS
- CA ROQUEBRUNE SUR ARGENS
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- CAVIGAL NICE BASKET 06
- ETOILE SAINT BARTHELEMY-NICE BASKET
- FREJUS VAR BASKET AMSL
- IE - CTC ASPTT TOULON-LA VALETTE
- IE - CTC DE L'ETANG
- MARIIGNANE-ROGNAC
- IE - CTC DRACENIE83
- IE - CTC LITTORAL VAR BASKET
- IE - CTC MARSEILLE METROPOLE - STADE MARSEILLAIS UC
- IE - CTC TEAM GOLFE - ANTIBES - OL. ANTIBES BASKET AMA
- LASA BC ASPTT
- MARTIGUES SPORTS
- ROQUEBRUNE CAP
- MARTIN BASKET
- SENAS BASKET BALL
- SORGUES BASKET CLUB
- STADE LAURENTIN BASKET
- UNION SPORTIVE SOPHIA BASKET
- US SIMIANE BOUC BEL AIR
- USO ROGNONAISE
- VITROLLES SPORT BASKET BALL



Remise de récompenses

## LABEL CITOYEN

Saison 2022-2023

- LA SEYNE BASKET ★★★★★
- ETOILE SAINT BARTHELEMY NICE BASKET ★★★★★
- BATIE BASKET CLUB ★★
- UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET ★★★
- LE CANNET COTE D'AZUR BASKET ★★
- ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN ★
- CARQUEIRANNE VAR BASKET ★
- UA VALETTOISE BASKET ★
- ES LORQUAISE BASKET CLUB ★
- CAVIGAL NICE BASKET 06 ★



Remise de récompenses

## Champions Coupes SUD

Saison 2022-2023

- STADE MARSEILLAIS UC
- CAVIGAL NICE BASKET 06
- BASKET AZUR CLUB
- CAVIGAL NICE BASKET 06
- SORGUES BASKET CLUB
- U17M
- U18F
- U20M
- Seniors Féminins
- Seniors Masculins



Remise de récompenses

## Champions Régionaux jeunes R2

Saison 2022-2023

- STADE LAURENTIN BASKET
- AS MONACO BASKET
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- ASPTT TOULON
- STADE MARSEILLAIS UC
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- AC GOLFE JUAN VALLAURIS
- U13F
- U13M
- U15F
- U15M
- U17M
- U18F
- U20M



Remise de récompenses

## Champions Régionaux jeunes R1

Saison 2022-2023

- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- ASPTT TOULON
- IE - CTC DE L'ETANG MARIIGNANE-ROGNAC
- ES LORQUAISE BASKET CLUB
- STADE MARSEILLAIS UC
- IE - CTC DRACENIE83
- PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)
- U13F
- U13M
- U15F
- U15M
- U17M
- U18F
- U20M



Remise de récompenses

## Champions Master 3X3

Saison 2022-2023

- LITTORAL VAR BASKET
- AS ASPTT TOULON
- MARTIGUES SPORT BASKET
- LE CANNET COTE D'AZUR BASKET
- ABC CARPENTRAS
- CHATEAUNEUF BASKET BALL
- CARQUEIRANNE VAR BASKET
- LE CANNET COTE D'AZUR BASKET
- U13F
- U13M
- U15F
- U15M
- U18F
- U18M
- Seniors Féminins
- Seniors Masculins



Remise de récompenses  
**Champions Régionaux Séniors**  
Saison 2022-2023

- |                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| - IE - CTC DRACENIE83                 | RM3 |
| - IE - CTC DE L'ETANG MARGNANE-ROGNAC | RF2 |
| - VITROLLES SPORT BASKET BALL         | RM2 |
| - ROQUEBRUNE CAP MARTIN               | PNF |
| - VENELLES BASKET CLUB                | PNM |



Remise de récompenses  
**Nos femmes ont du talent**  
Saison 2022-2023

- |                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| - Béatrice SAVINA | - Evelyne PRELLWITZ  |
| - Jocelyne PALARA | - Claudine CARADONNA |
| - Janie FASANO    | - Evelyne ZAZZI      |
| - Johane ACQUATI  |                      |



Remise de récompenses  
**Lettre de félicitations**  
Saison 2022-2023

- |                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| - AIT YOUS Dounia     | - LE BOUDER Simon        |
| - BALDAQUIN Margot    | - LESPINAY Jean-Philippe |
| - BERNARD Thierry     | - MARTIN Sophie          |
| - BOUSGARBIES Vincent | - NEHARI Nadji           |
| - CHAPELLE Eric       | - RORONY Adonis          |
| - CHARLES Florent     | - SOUDAY Alexandre       |
| - CHATTAHY Nicolas    | - SUCH Jean-Pierre       |
| - DEKKICHE Eddy       | - TOTH Julien            |
| - DELAGE Benoît       | - UNER Guillaume         |



Remise de récompenses  
**Médillés de Bronze**  
Saison 2022-2023

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| - AVRIL Valérie     | - MASSA Bruno       |
| - BERGER Ludovic    | - MAURIN Patrick    |
| - BLANCHON Frédéric | - MUSSO Marco       |
| - COULON Raphaël    | - NEDELEC Dominique |
| - EUGENE Erick      | - NOUGUIER Mickaël  |
| - FASANO Janie      | - PATENOTTE Marion  |
| - GUARC Véronique   | - SERRANO Valérie   |
| - LAMBERT Valentin  | - VITON Philippe    |
| - LEOGANE Luc       | - WALTER Catherine  |



Remise de récompenses  
**Médillés d'Argent**  
Saison 2022-2023

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| - ARNDT Anthony      | - PELLOUX Karine    |
| - BARDY Lionel       | - ROJAS Julian      |
| - CHABERT Hervé      | - SAMAT Christophe  |
| - CUTAJAR Dominique  | - SANCHEZ Stéphane  |
| - GARNIER Bruno      | - SEGUIN Denise     |
| - HEINRICH Béatrice  | - UBIDE Joseph      |
| - JULIEN Mickaël     | - VALLAURI Morgane  |
| - LALLOUETTE Laurent | - VIUDES Christophe |
| - LITSCHGY Stéphane  | - VOLANTE Sylvain   |



Remise de récompenses  
**Médillés d'Or**  
Saison 2022-2023

- |                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| - BENAROS Martine        | - MATHIEU Frédéric   |
| - CARDOSO Carlos         | - PALARA Jocelyne    |
| - DEVINI-JERONNE Corinne | - ZAZZI Daniel       |
| - GOEGAN Jean-François   | - ZUCCONI Christophe |
| - MANAS-DURAN Pierrette  |                      |



Remise de récompenses  
**Trophées d'Honneur**

- CHEVAUCHERIE Guy
- MICHAIOFF Alexandre
- MONTAGNON Franck
- VIUDES Christophe
- YEFIMOV Oleksiy



Remise de récompenses  
**SIFFLET D'OR**

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| - ARIAS Emilio       | - NADAN-MIHIC Morgane |
| - ATRIPALDI Chantal  | - PETIT Geoffrey      |
| - BERGER Ludovic     | - RIZO Guillaume      |
| - CHARRIER Sébastien | - SI-MOHAMMED Karim   |
| - CROCE Jordane      | - UBIDE Joseph        |
| - ES-SAFI Fouad      |                       |
| - HAMIDCHI Chahine   |                       |



Remise de récompenses  
**Clubs de championnat de France 2022-2023  
Champions et/ou accédant à une division  
supérieure en 2023-2024**

- AS MONACO BASKET  
Coupe Robert Busnel  
3<sup>ème</sup> Euroleague  
Champion de France
- LE CANNET COTE D'AZUR BASKET  
Champion de France NM3 et  
Accession NM2  
Champion de France Elite U15M Gpe B
- AIL ROUSSET  
Accession NM2
- MARTIGUES SPORT  
Accession NF1  
Championne de France NF2
- CAVIGAL NICE  
Trophée Senior Féminin  
Championne de France NF1  
Accession en LF2
- US AVIGNON-PONTET  
Accession NM1
- GENDARMERIE ANTIBES  
Champion de France Militaire



Remise de récompenses  
**Entrée INSEP et/ou Equipe de France**

- GABRIEL DES BORDES Natéo
- RAPINI Lucas
- M'BAYE Maryama
- RAGGIRI Axelle
- SEYE Astou



Remise de récompenses  
**TROPHEE DE LA PERFORMANCE**

**CHAMPIONS DU MONDE 3X3 U18M**

- Loïs GRASSHOFF
- Loïc NOUDOGBESSI



Remise de récompenses  
**ACADEMIE**

- Marie-Christine DECKER
- Christine BALDAQUIN
- Jean-Marc CASABO



## **Académie du Basket de la Ligue Sud 2022-2023**

Mesdames et Messieurs,

Nous allons maintenant honorer de grands personnages qui ont fait l'Histoire du basket sur notre territoire.

L'**Académie du Basket de La Ligue Sud**, créée lors du Comité Directeur de notre institution le 4 mars 2023 à Bouc Bel Air, est destinée à mettre en avant toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement hors du commun, ont œuvré avec passion et abnégation, de très nombreuses années, au développement et au service du basket de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je vous rappelle qu'il existe six collèges de nomination :

1. Joueuses, joueurs
2. Techniciens
3. Officiels
4. Dirigeants
5. Personnalités
6. Equipes

Notre règlement prévoit de nommer trois récipiendaires par saison, tous collèges confondus, par le Comité de Nomination, composé du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier Général, du 1<sup>er</sup> Vice-Président et du Président de la Commission Patrimoine de la Ligue de Provence.

La réunion du Comité de Nomination pour la saison 2022-2023 s'est déroulée le lundi 12 juin 2023.

Pour cette saison, la Promotion 2023 se compose de trois personnes, deux dames dont une hélas n'est plus et d'un homme, tous trois grands serviteurs du basket, que nous allons vous révéler et vous présenter.

### **N° 1**

La première nommée de cette promotion 2023 est décédée soudainement en décembre 2021 à l'âge de 59 ans.

Basketteuse talentueuse passionnée depuis sa plus tendre enfance, arbitre toujours présente, son sourire nous restera gravé à jamais. Elle représentait l'incarnation forte et l'énergie de la passion de notre sport.

Elle a été titulaire 5 fois en équipe de France où elle excellait avec sa patte gauche d'une efficacité redoutable.

Nous tenions rendre hommage à cette joueuse, vraie battante au grand cœur en inscrivant son nom comme académicienne de notre territoire.

Je vous demande d'applaudir :

## **Marie-Christine DECKER**

**1<sup>er</sup> Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2023**



### **N° 2**

La nominée suivante de cette promotion 2023 a quitté ses fonctions depuis quelques années maintenant en gardant toujours un œil attentif sur son club le BC Allaudien.

Elle a été obligée de passer la main suite à de graves problèmes de santé. C'est pour ces raisons qu'elle ne peut pas être parmi nous aujourd'hui.

Cette Présidente, hyperactive, visionnaire, totalement mobilisée dans une abnégation admirable, a bâti de toutes pièces ce club en fédérant de multiples énergies autour d'elle durant des décennies. Elle incarne avec respect toute la vocation d'une dirigeante au cœur immense, omniprésente pour développer son club et faire jouer les gosses

Nous avons eu l'occasion de la rencontrer de nouveau avec grand bonheur lors d'une passation de présidence entre ses successeurs en lui rendant un vibrant hommage.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous lui rendons hommage en ce jour en lui souhaitant la meilleure des santés. Nous t'adressons des MERCI qui n'arriveront jamais à hauteur de ton engagement.

Je vous demande d'applaudir :

## **Christine BALDAQUIN**

**2<sup>ème</sup> Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2023**

### **N° 3**

Le troisième nominé, puisqu'il s'agit d'un homme, pour cette promotion 2023 est un dirigeant exemplaire qui fait partie des géants en la matière.

Né le 29 septembre 1940 à AIN BEIDA (Algérie), il a traversé les années comme acteur majeur de son club en engageant tout son dynamisme, son énergie et sa passion au service des autres et de notre sport.

Après 35 années de labeur à construire et diriger son club l'Olympique Antibes Juan les Pins, il a décidé de passer la main.

Nous avons souhaité rendre un hommage appuyé à ce Monsieur dont l'action, la présence, le charisme sont un exemple pour tous.

Positif, attachant, serviteur inlassable du basket Antibois, engagé, disponible, volontaire, actif aux valeurs fortes, Jean-Marc incarne le vrai dirigeant.

Je veux lui dire toute mon affection, mes remerciements les plus chaleureux pour son action durant tant d'années.

Je pense que vous l'avez reconnu, nous souhaitons lui rendre un hommage exceptionnel par vos applaudissements, j'ai nommé :

## **Jean-Marc CASABO**

**3<sup>ème</sup> Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2023**



Au nom de cette assemblée, je vous adresse un immense MERCI à toutes et tous pour votre engagement au service du Basket que vous avez marqué de votre empreinte chacun dans votre partie.

Vos noms et ceux de tous les Académiciens nommés aujourd'hui resteront gravés à jamais dans l'Histoire de notre Ligue.

Je vous demanderais de bien vouloir les plébisciter une nouvelle fois par vos applaudissements généreux.

Jean-Pierre BRUYERE  
Président de la Ligue Sud Basket Ball  
Assemblée Générale 2022-2023, Draguignan  
Académie Promotion 2023  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2023



## ALLOCUTION DE CLÔTURE PAR JEAN-PIERRE BRUYERE

Mesdames, Messieurs,

Notre Assemblée Générale 2022-2023 de Draguignan est terminée. Merci de la tenue de cette réunion et encore merci à nos hôtes.

Contrairement à l'habitude, nous n'effectuerons pas les tirages au sort des différentes coupes SUD après l'AG. Une information vous parviendra du jour de ces tirages.

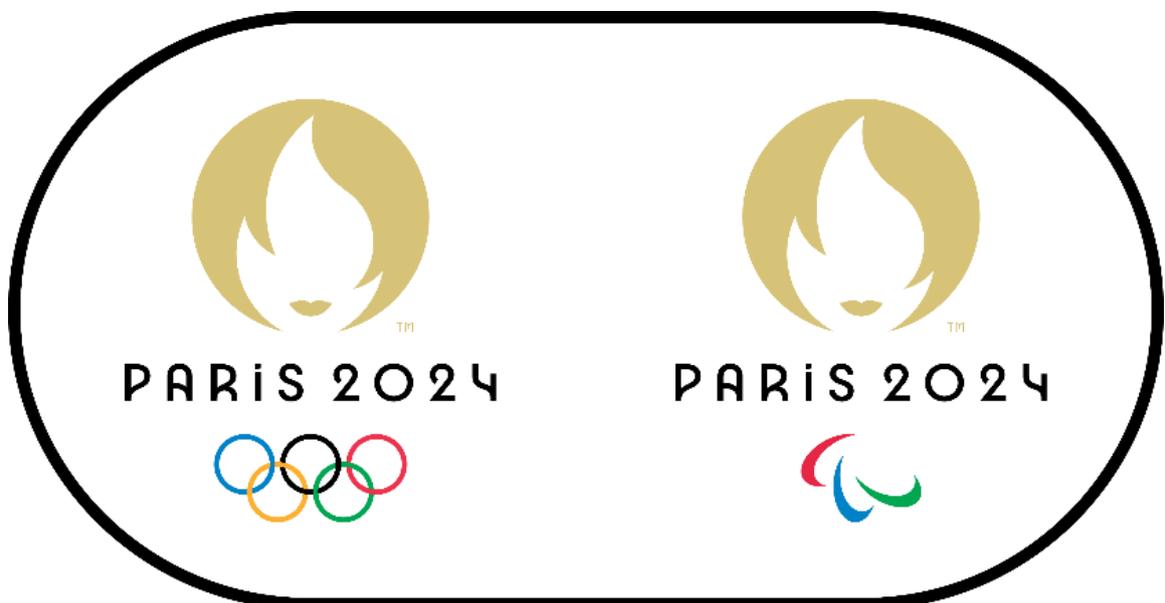
Je vous réitère tous mes remerciements chaleureux pour votre engagement et votre confiance. La ligue et ses services restent à votre disposition.

Les imprimés d'inscription dans les divers championnats pour la saison prochaine vous ont déjà été envoyés. Ne manquez pas la date limite de retour.

Dans l'immédiat, je vous souhaite de bien belles vacances et espère vous retrouver pour une saison 2023-2024 tout aussi éclatante avec les Jeux Olympiques en France en point de mire.

Bien à vous toutes et tous !...

Jean-Pierre BRUYERE



# PHOTOS SOUVENIRS





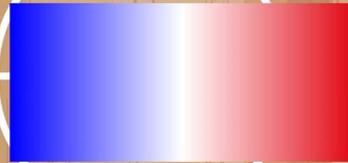














**SUD**  
**BASKET BALL**

LIGUE RÉGIONALE



**FFBB**

